Saint-Claude-de-Diray

LE BULLETIN
ST-CLAUDE-DE-DIRAY

DÉC 2022

www.saintclaudedediray.fr @SaintClaudedeDiray

Vie de la commune p.4

Inauguration de la Clairière
Zoom sur Francis SOULAIGRE

Travaux p.22

Maison de santé
La fibre

Associations p.30

Magic Dance
Autopassion41

L'ÉDITO

Chères Saint-Claudines,
Chers Saint-Claudins,

L'année 2022 se termine sur une situation économique et géopolitique internationale préoccupante, dont nous mesurons tous les jours les impacts dans notre vie quotidienne.

Guerre en Ukraine, hausse du prix des matières premières et de l'énergie, toutes ces incertitudes nous ont conduits à adopter une attitude prudente concernant le budget de la commune en repoussant notamment d'une année le projet d'aménagement sécuritaire de la rue du Moulin.

Au sujet de la hausse astronomique de l'électricité et du gaz, et comme vous le verrez dans l'article de ce bulletin traitant des énergies, nous avons été réactifs en adoptant rapidement des mesures concernant le chauffage dans les écoles et les divers bâtiments, la diminution de l'éclairage public...

Ces actions de court terme seront poursuivies au travers d'un travail en lien avec la Communauté de Communes concernant l'isolation des bâtiments communaux.

Nous avons d'ailleurs interpellé la députée et le sénateur de notre secteur afin de faire remonter au parlement et au sénat nos inquiétudes à ce sujet. En effet, si l'état n'intervient pas sous forme de « bouclier », « filet » ou autre moyen, notre facture d'électricité devrait passer de 16 000 à 110 000 euros !

Malgré cela, vous avez pu remarquer que le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taxes foncières en 2022. Les changements que vous avez pu constater proviennent de l'évolution des bases locatives, décidée au niveau national.

Mais 2022 est pour notre commune une année positive qui a vu l'aboutissement d'un projet qui s'est construit sur une période de quatre années : **la construction de la nouvelle salle des fêtes** « La Clairière ».
L'inauguration a été un vrai succès et je remercie ici tous les acteurs qui ont participé à sa réussite. Je rappelle que l'ancienne salle des fêtes, dénommée dorénavant « La République », est exclusivement réservée aux associations communales.

2022, c'est aussi **la nouvelle maison médicale**, qui apporte enfin aux professionnels de santé des conditions d'exercices améliorées permettant un accueil de qualité des patients.

Concernant l'adressage, la moitié de la commune est maintenant passée à la numérotation métrique. Les autres voies de la commune seront renumérotées par secteurs en 2023.

Mais Saint-Claude ne serait pas ce qu'il est sans l'engagement de chacun d'entre vous. J'ai par exemple constaté le grand élan de solidarité lors de la collecte organisée par les élus en faveur de l'Ukraine, dont la situation nous bouleverse.

Enfin, j'ai une pensée reconnaissante pour deux personnes qui nous ont quittés cette année :

- Michel BOURGEON, adjoint au maire pendant deux mandats et maire de 2001 à 2008. Il était maire honoraire et a participé à plusieurs commissions sous ma mandature.
- Francis SOULAIGRE, élu dès 1971 et adjoint depuis 2014, qui a beaucoup compté grâce à ses connaissances sur l'histoire de notre commune et la compréhension de notre environnement rural.

Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent l'ensemble des actions menées tout au long de cette année.

Laurent ALLANIC
Maire de St-Claude-de-Diray

SOMMAIRE

4 Vie de la commune

22 Travaux et urbanisme

26 Vie scolaire et périscolaire

30 Associations, sports et culture

42 Vie intercommunale

47 Calendrier des manifestations

« Je remercie sincèrement les associations, les bénévoles, les commerçants et artisans ainsi que les enseignants et les agents municipaux pour tous les efforts menés afin de continuer à perpétuer l'attractivité de notre commune et le bien vivre ensemble. »

Directeur de la publication : *Laurent Allanic, Maire*

Comité de rédaction : *commission communication*

Conception, réalisation : *Culture Com'*

Impression : *Imprimerie Médió*

Diffusion : *930 exemplaires*

Les élus du conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Nous vous retrouverons le samedi 21 janvier à 18h à La Clairière pour les traditionnels vœux de la municipalité.

VIE DE LA COMMUNE

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE ST-CLAUDE

LES ORIGINES DE SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY

Pourquoi un article sur les origines de Saint-Claude-de-Diray ?

Bien sûr, les « anciens » connaissent cette histoire mais le village évolue, la population se renouvelle, et nous pensons que connaitre les origines du lieu où l'on vit est important, même si ce ne sont pas nos propres racines.

Au Moyen Âge, le village était situé dans le val, en bord de Loire. Il se nommait « Diray », ce qui signifie en langage celte « le lieu des chênes sacrés ». On ne peut dater à quand remontent les premiers habitants de Diray mais on retrouve dans le hameau de Nozieux des vestiges gallo-romains (tuiles à rebord) et quelques retraites souterraines de Carnutes, peuple gaulois de l'Orléanais*.

L'histoire connue commence en avril 1529, date d'une effroyable inondation de la Loire qui détruisit une partie du village, et notamment l'église de Diray.

Sur le coteau existait une petite chapelle, dont on trouve la trace en l'an 895, appelée « chapelle de Saint-Claude de Mivensay », à l'emplacement de l'église actuelle. Elle fut utilisée par les habitants après l'inondation et devint le siège de la paroisse. La chapelle fut progressivement agrandie entre 1540 et 1550 grâce à des donations.

Peu à peu, le village s'installe et prospère autour de cette église et prend le nom de Saint-Claude.

En décembre 1660, Louis XIV, à la demande de Jacques Charron, seigneur de Nozieux, prononce la « désunion » entre le hameau de Nozieux et Montlivault et le rattache à la commune de Saint-Claude. En effet, les habitants de Nozieux considéraient être trop éloignés de l'église de Montlivault (une lieue) ce qui les empêchait d'entendre les cloches de celle-ci et les privait de messes et de sacrements pour les malades.

Au cours de la Révolution française, la commune de Saint-Claude changea plusieurs fois de nom. Elle s'appela Claude, Diray-la-Montagne, Diray-Morest et Morest-la-Montagne. On trouve dans les registres communaux une délibération du vingt cinq nivose de l'an deux de la république (14 janvier 1794) qui illustre bien ces changements.

**Archives personnelles de Francis Soulaigre*

Photos issues du fond départemental du Loir-et-Cher *(http : //archives.culture41.fr)*

En effet, le maire « **après avoir représenté que le nom de commune Saint-Claude devait être proscrit par de vrais républicains** » propose « **de changer le nom ridicule de St Claude en celui de Diray-Morest, parce que ce changement de nom désiré par tous les habitants les remettrait en possession de leur nom primitif et que l'amalgame de ces deux noms réunirait les deux villages les plus considérables de la commune** ».

A la fin de la Révolution, le village repris le nom de Saint-Claude jusqu'en 1887, date à laquelle le nom de Saint-Claude-de-Diray est définitivement adopté. En effet, l'administration accéda aux revendications d'habitants dont le courrier se perdait suite à la confusion entre Saint-Claude dans le Jura et Saint-Claude dans le Loir-et-Cher.

Le village connait alors un essor important. En témoignent les nombreux commerces présents sur la commune. On dénombre par exemple lors du recensement de 1906 : 5 charcuteries, 2 boulangeries, 4 boucheries, 3 cafés, 7 épiceries mais aussi 3 maréchaux-ferrants, 3 tonneliers, 1 courtier en vin, 1 cordonnier, 2 sabotiers, 1 bourrelier, 9 lingères… et 100 cultivateurs** !

Et Saint-Claude-de-Diray commence alors son ère « moderne » avec la construction du groupe scolaire et de la mairie en 1883. En 1904 l'installation de l'éclairage public est un grand bond en avant.

Après la séparation des pouvoirs entre l'Église et l'État, la commune continue à se moderniser en achetant l'ancien presbytère dès 1906 pour le transformer en bureau de poste en 1909.

Depuis, Saint-Claude-de-Diray n'a cessé de s'agrandir jusqu'à devenir ce village que nous connaissons.

*** « Analyse des recensements des métiers » par Fabrice Cadart et Céline Mallochet in Patrimoine dans votre commune numéro 49 « Saint-Claude-de-Diray » - ed.CDPA41-2015.*

ST CLAUDE EXPRESS

Horaires d'ouverture mairie

> lundi et mardi 10h-12h et 14h-17h30
> mercredi 14h-17h30
> jeudi fermé
> vendredi 14h-19h

Conseil municipal

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public qui, s'il ne peut pas participer, peut en revanche suivre les débats et les votes. Depuis quelques mois, la séance du conseil municipal est retransmise en direct sur la page Facebook de la commune. Les PV du conseil municipal sont consultables en mairie ou sur le site Internet de la commune.

Travaux de voirie

Vos travaux sur la voirie communale doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie via le formulaire « demande de permission de voirie », que vous pouvez vous procurer en mairie ou sur Internet.
Attention : un arrêté de circulation est nécessaire pour tout chantier sur la voie publique. Renseignez-vous en mairie avant le début des travaux !

Entretien des terrains en friches

Nous sommes régulièrement interpellés par des administrés au sujet de terrains laissés en friches. Cela n'est pas sans créer des risques importants d'incendie ou de prolifération d'espèces animales invasives (frelons asiatiques, serpents…), sans compter l'aspect peu esthétique. Nous vous remercions **d'anticiper** autant que possible l'entretien de ces terres.

Attention toutefois à respecter les périodes de nidification (faucher de préférence avant le mois de mai ou après le 15 juillet).

BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
1 058 067 €

- Charges de personnel — 516 680 €
- Subventions, indemnités — 185 032 €
- Charges à caractère général — 403 933 €
- Charges financières — 28 000 €
- Dotation aux amortissements — 18 632 €
- Dépenses imprévues — 80 248 €
- Virement section investissement — 229 484 €

RECETTES
1 462 000 €

- Impôts, taxes, dotations — 729 472 €
- Produits de gestion courante — 162 540 €
- Dotations de l'État — 359 665 €
- Résultats reportés — 210 323 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES
3 919 635 €

- Capital sur emprunts — 169 500 €
- Travaux — 3 369 429 €
- Terrains — 5 000 €
- Matériel et mobilier — 61 900 €
- Dépenses imprévues — 62 056 €
- Voirie et réseaux — 251 750 €

RECETTES
3 919 635 €

- Excédent de fonctionnement capitalisé — 0 €
- Virement de la section de fonctionnement — 229 484 €
- Subventions et dotations — 411 839 €
- Dotation aux amortissements — 18 623 €
- Immobilisations corporelles et financières — 2 316 550 €
- Résultat reporté — 943 139 €

DES ARRIVÉES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Parmi les événements de l'année écoulée, nous retenons l'arrivée de **Karine DELACOUX**.

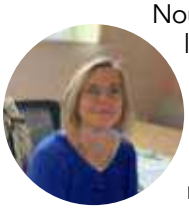

Nous avons eu le plaisir de l'accueillir au sein du secrétariat de mairie en mars dernier. Elle vient renforcer une équipe composée jusqu'alors de 3 agents. Karine a souhaité réorienter son projet professionnel pour le mettre au service du plus grand nombre et de l'intérêt général.

Depuis sa prise de fonction, beaucoup d'entre vous ont eu l'occasion d'échanger avec elle par téléphone, par courriel, ou bien en la rencontrant à l'accueil de la mairie.

Karine a pour mission l'accueil physique et téléphonique des administrés, d'orienter le public vers les différents services, aider à la gestion du secrétariat (courriers, diffusion de l'information et de la documentation), gérer l'animation et les cérémonies ainsi que les relations avec les associations.

De gauche à droite :
Karine DELACOUX
Quentin BROUARD
Sophie DUCROT COSTE
Stéphane MARTELLIÈRE

De plus, elle assiste **Sophie DUCROT COSTE** dans la gestion de l'état civil, des autorisations de voirie et de l'urbanisme. Enfin, elle renforce **Quentin BROUARD** sur ses missions comptables et de facturation aux familles.

LES NOUVEAUX ÉLUS

Suite au départ de **Cyril CIEPLUCHA** et au décès de **Francis SOULAIGRE**, nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux élus :

Alexis BOISSEAU
45 ans
Technicien chez Trescal

Ancien élu sur le mandat 2014-2020, Alexis rejoint les commissions de l'urbanisme, des affaires scolaires et périscolaires et l'animation-culture-tourisme-solidarité-échange.

Monique CHADENAT-GAUCHER
69 ans
Retraitée assistante juridique chez Tales Raytheon Systems

Monique a rejoint les commissions de l'urbanisme, de l'animation-culture-tourisme-solidarité-échange et la prévention-sécurité.

ST CLAUDE EXPRESS

Carte nationale d'identité sécurisée et passeport sécurisé

La mairie n'est pas équipée du dispositif de recueil des empreintes et d'enregistrement des demandes pour les cartes nationales d'identité et passeports.
Vous devez donc prendre rendez-vous auprès de l'une des mairies suivantes : Vineuil, Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Mer…
Possibilité de préparer en ligne votre demande avant le rdv en mairie : **passeport.ants.gouv.fr**

Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire gratuitement sur les listes électorales, rendez-vous à la mairie de votre domicile ou sur le site:

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Vous devrez vous munir d'une **pièce d'identité** en cours de validité et d'un justificatif de domicile de mois de 3 mois.

Recensement citoyen

Tout adolescent **âgé de 16 ans** doit se faire recenser afin de préparer la Journée Défense et Citoyenneté. Il suffit de se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

Plus d'informations :
presaje.sga.defense.gouv.fr

Demande de copies d'actes d'état civil

Votre demande est à effectuer **obligatoirement auprès de la Mairie où a eu lieu l'évènement** (la mairie où vous vous êtes marié, la mairie de la commune dans laquelle vous êtes né, la mairie de la commune dans laquelle votre proche est décédé). Pour cette démarche, qui est **gratuite**, vous devrez présenter une pièce d'identité.

FISCALITÉ LOCALE

LES TAXES FONCIÈRES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Que vous soyez propriétaire ou usufruitier d'une maison ou d'un appartement, particulier ou professionnel, **vous êtes redevable de la taxe foncière** sur les propriétés bâties (TFPB) et/ou de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). Votre contribution annuelle constitue l'une des principales ressources fiscales de notre commune. Elle garantit le fonctionnement de nos services publics.
Vous aurez peut-être observé, à la lecture de votre avis d'imposition, une augmentation significative des impôts fonciers alors même que le Conseil municipal a maintenu les taux appliqués ces dernières années.

HAUSSE DES TAXES FONCIÈRES APRÈS TRAVAUX

La plupart des travaux d'agrandissement ou d'agrément peut conduire à une hausse de taxe foncière. Ainsi, des constructions nouvelles (garage, grenier, cave, véranda, piscine, toiture-terrasse accessible, terrasse, etc.) et des changements de consistance ou d'affectation des propriétés bâties et non bâties, leurs dépréciations et aussi les changements d'utilisation de locaux professionnels font varier le niveau d'imposition.

De plus, le mode de calcul de ces taxes intègre, au côté des taux votés par les communes, la valeur locative cadastrale de chaque propriété (loyer théorique annuel que l'on pourrait tirer du bien s'il était loué). Celle-ci est actualisée tous les ans par l'État.
Depuis 2018, la revalorisation forfaitaire annuelle de la valeur locative est adossée au **niveau de l'inflation** et non plus à une majoration annuelle votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances.
Alors qu'au mois d'août 2021 l'inflation était à 1,9%, elle atteint 5,8% un an plus tard

Selon l'INSEE, **le niveau d'inflation devrait dépasser 6,5% fin 2022** et il pourrait encore contribuer à la hausse en 2023 dans un environnement économique mondial marqué par l'accumulation d'évènements internationaux qui amplifient les tensions inflationnistes :

- contexte géopolitique incertain
- situation sanitaire précaire
- hausse des prix de l'énergie
- aléas climatique

AUGMENTATION DES TAXES FONCIÈRES

Une augmentation des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties semble inéluctable en raison de l'effet mécanique induit par un niveau d'inflation en constante hausse.

ET EN 2023 ?

Dans un contexte à forts enjeux économiques, politiques, sanitaires et climatiques, l'État a ajusté ses politiques publiques par la prise de mesures devant contenir l'inflation : remise à la pompe et bouclier tarifaire sur les tarifs réglementés de vente du gaz et de l'électricité. Mais leurs effets restent modérés. D'autres mesures en direction des entreprises et des collectivités sont à venir pour maintenir leurs activités sans dégradation des services publics.

En 2023, l'inflation risque encore de nous mettre à l'épreuve.

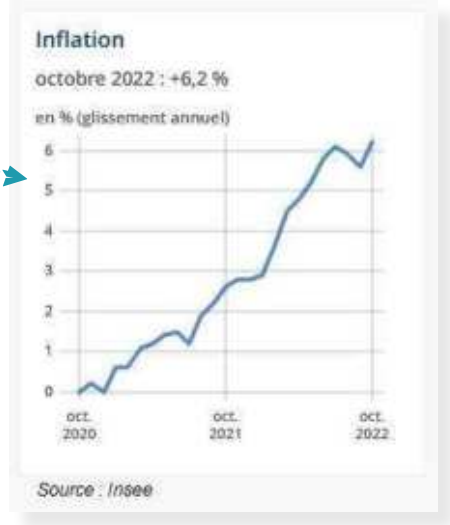

INAUGURATION DE LA CLAIRIÈRE

Vous avez été nombreux à venir pour l'inauguration de la Clairière le samedi 11 juin, l'aboutissement d'un grand projet initié dès la fin de notre premier mandat.

Des activités étaient proposées dès le matin avec notamment une présentation guidée de la salle par les élus pour le public et la présence de nombreuses associations à l'extérieur dans le cadre du forum des associations.
A 11h, la salle a été inaugurée en présence du Président de la Communauté de Communes, des Maires des communes voisines, des entreprises et des habitants. Un pot de l'amitié « concocté » par les élus a suivi l'inauguration.

Ce moment de convivialité a laissé place à un pique-nique champêtre ainsi qu'à de nombreuses activités organisées par les associations tout l'après-midi, avec une structure de jeu gonflable offerte aux enfants par la municipalité.
Cette belle journée s'est terminée en musique. Deux concerts se sont enchainés avec Mathis Poulin puis Kérosène, dans le cadre de Festillésime.

Merci à tous les habitants qui ont pu se déplacer et merci à l'ensemble des associations pour leur participation active lors de cet événement.

Renseignements sur les tarifs de location auprès du secrétariat de mairie

02 54 20 66 17

ou sur **le site de la mairie**

www.saintclaudedediray.fr

- mes services et démarches
- espace équipements publics
- location salles municipales

ST CLAUDE EXPRESS

Déclaration d'un décès

Elle doit s'effectuer dès que possible auprès de la **mairie du lieu du décès**. Vous devrez vous munir des documents suivants :

- Certificat de décès délivré par un médecin
- Votre pièce d'identité
- Livret de famille, pièce d'identité ou encore acte de naissance récent du défunt

Obtention d'une concession funéraire

Toute personne est fondée à obtenir une concession dans le cimetière communal, dans la limite d'emplacements suffisants, au tarif fixé par le conseil municipal. Il existe des concessions dites « traditionnelles » mais aussi des emplacements en columbarium, des cavurnes et la possibilité de disperser les cendres dans le Jardin du souvenir.
Ces concessions sont différentes des emplacements en **terrain commun,** qui sont **gratuits** pour tout habitant de la commune ou personne décédée sur la commune, mais limités à une personne inhumée en pleine terre pour une durée limitée (plus de renseignements en mairie).

Reconnaissance avant naissance

Cette démarche ne concerne que les futurs parents **non mariés** et s'effectue gratuitement auprès de **n'importe quelle mairie** de France. La reconnaissance s'effectue par le père, ou les père et mère, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
Attention : si la mère vient seule effectuer une reconnaissance prénatale, c'est son nom que portera l'enfant à naître.

Mariage

Il est célébré gratuitement dans une commune avec laquelle au moins l'un des deux époux a un lien durable, de façon directe ou indirecte (domicile, résidence ou encore domicile des parents). Un dossier comportant une liste des pièces à joindre vous sera remis en mairie. Prévoir un délai minimum de 6 semaines entre la date de dépôt du dossier complet et la date du mariage. La publication des bans aux portes de la mairie pendant 10 jours consécutifs est une formalité obligatoire.

LE GOÛTER DES AÎNÉS

AU CABARET AVEC LES AÎNÉS

Ils sont 90 à avoir répondu à l'invitation des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Claude le dimanche 20 novembre à la salle de la Clairière.

Ambiance de fête pour admirer le spectacle de Rosie, transformiste et de Melle Laure. Ce spectacle, tout en costumes, mêlant chant, danse et humour, retraçait avec tendresse et fantaisie le répertoire de chanteuses de talent qui ont marqué l'histoire.
Cet après midi festif était agrémenté d'un goûter bien apprécié des convives.
Madame KOELHER et monsieur LOUALOUP ont été les lauréats de la traditionnelle tombola.

Un moment de danse animé a clôturé cet après-midi. Quel plaisir de se retrouver enfin et de rire ensemble !

Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer pour raison de santé, 28 goûters ont été livrés à domicile par les membres du CCAS.

NOUVEAUX NOMS DES SALLES

Le conseil municipal a profité de la construction de la Clairière pour renommer les salles communales.

Ainsi, l'ancienne salle des fêtes devient « **la salle de la République** ».
La salle 6, mitoyenne à la salle de la République, se nomme « **L'Annexe** ».
L'ancienne salle de musique où est désormais installée la bibliothèque se nomme « **La Grange** ».
Le stade municipal se nomme « **stade Daniel MARGOIL** », en hommage à Daniel MARGOIL qui a initié la création de ce terrain et qui a créé le club de foot.

Il s'agit de bien identifier les salles avec la même charte graphique. Les panneaux ont été posés en octobre sur ces salles communales ainsi que sur la maison médicale. Les panneaux directionnels ont également été modifiés en prenant en compte ces nouvelles appellations.

ENTREPRISE Nicolas CHAUSSARD
Artisan Plaquiste et isolation
NC
Portable : 06.29.79.20.89
80 Chemin des Pissevins
Z.A. des Tabardières
41350 SAINT CLAUDE DE DIRAY
E-mail : entchaussard@gmail.com
Web : https://www.facebook.com/entreprise.chaussard

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
BOUVIER - GOURY
SERVICES FUNÉRAIRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
EXPOSITIONS DE MONUMENTS
CONTRAT OBSÈQUES
Permanence décès 24h/24 et 7j/7 - Devis gratuit en agence
Blois Sud
02 54 78 76 90
Blois Nord
02 54 58 88 88

Michel BOURGEON, ancien maire, nous a quitté…

Michel BOURGEON est décédé le 2 novembre 2022.

Il a été 3ème adjoint au maire de 1989 à 2001 aux côtés de Daniel MARGOIL puis 1er adjoint au maire de 1995 à 2001 sous le mandat de Dominique BARATON. Il fut ensuite maire de 2001 à 2008 et contribua à la transformation de la commune.

Le lotissement des Mangottes, avec la création d'un quartier résidentiel, de commerces ont permis de recentrer le cœur de village sur cet espace aujourd'hui utilisé par tous. L'aménagement de la mairie, la construction de deux classes élémentaires et de l'accueil de loisirs furent aussi une nouvelle étape pour le développement de la commune et l'accueil des usagers.

Il y a eu aussi la création de la Communauté de Communes du Grand Chambord à laquelle Michel BOURGEON a participé.
Il a aussi été président du Syndicat Mixte d'Adduction en Eau potable (SMAEP).

Par la suite, il a continué à s'investir dans la vie communale en tant que délégué du tribunal au sein de la commission de contrôle des listes électorales, de laquelle il faisait encore partie jusqu'à son décès. Michel BOURGEON s'est engagé dans la vie politique locale mais aussi dans le milieu associatif où il était secrétaire de l'association de la Fraternelle de Morest, quartier auquel il était attaché.

Les Saints-Claudins se souviendront de Michel BOURGEON comme d'une personne appréciée, disponible et impliquée au sein de la commune.

HYDRALIANS
PROSJET IRRIGARONNE

ARROSAGE - FONTAINERIE
POMPAGE - IRRIGATION AGRICOLE
Le partenaire des métiers de l'eau, du paysage et de la ruralité

magasins ouverts aux **PARTICULIERS** et aux **PROFESSIONNELS**

AQUAFOR - ST CLAUDE DE DIRAY Tél : 02.54.20.59.53
AQUAFOR - BONNEVAL Tél : 02.46.49.00.16

ST CLAUDE EXPRESS

Changement de nom et prénom

Vous pouvez demander à **changer votre prénom** de manière simplifiée. Depuis quelques mois maintenant, vous pouvez aussi demander à **changer votre nom de naissance.** Vous ne pourrez choisir votre nom que dans votre parentèle (soit le nom du père, soit celui de la mère, soit les deux).

Rendez-vous à la mairie de naissance ou de domicile munis :
- d'un justificatif de domicile récent
- d'une pièce d'identité en cours de validité
- d'une copie intégrale d'acte de naissance datée de moins de 3 mois

Pour le changement de prénom :
- du cerfa **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R63177**
- de toutes pièces pouvant justifier du caractère légitime de votre demande (usage constant et prolongé du prénom : factures, cahiers d'école, fiches de paie, carnet de santé, bulletins scolaires, diplômes…)

Pour le changement de nom :
- du cerfa **www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_16229.do**
- des actes de naissance et mariage de votre conjoint ou partenaire de PACS le cas échéant
- des actes de naissance et mariages de vos enfants le cas échéant

PACS

La mairie de votre domicile peut enregistrer votre PACS. Pour ce faire, rendez-vous en mairie munis :
- du cerfa « déclaration conjointe d'un PACS » **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48756**
- du cerfa « convention-type de PACS » si vous le souhaitez **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48755**
- d'une pièce d'identité en cours de validité
- d'un extrait d'acte de naissance daté de moins de 3 mois
- du livret de famille si vous avez déjà été mariés

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population française est géré par l'INSEE, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Un recensement est effectué dans chaque commune tous les cinq ans. A Saint-Claude-de-Diray, le dernier datant de 2017, il aurait dû y en avoir un l'année dernière mais la pandémie de Covid-19 a décalé le calendrier. C'est donc du 19 janvier au 18 février 2023 qu'aura lieu le recensement de la population sur notre territoire.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information (soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres). Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser !

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement !
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous trouverez ci-contre le découpage par secteurs. Il y en a quatre, ce qui représente en moyenne 220 foyers à recenser pour chacun des quatre agents recenseurs recrutés par la mairie. Ne soyez pas étonnés de les voir circuler sur la commune et se présenter à vous. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Afin que vous puissiez les identifier, ils seront munis d'une carte officielle délivrée par l'INSEE et la mairie.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements…

LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT SONT ESSENTIELS. ILS PERMETTENT DE :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Sophie DUCROT COSTE
02 54 20 63 53
servicepopulation@saintclaudedediray.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

le-recensement-et-moi.fr

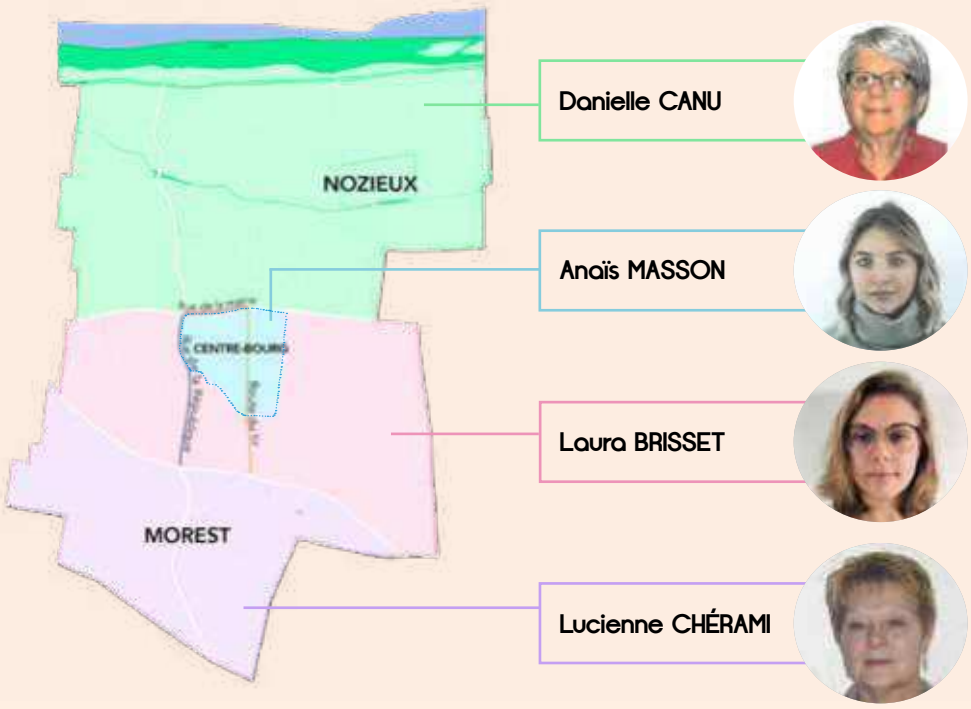

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.

connaître votre **type d'habitation,** c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer

pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs :** crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.

connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.

connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.

vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois.** Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au **Règlement général sur la protection des données** (RGPD) et à la **loi Informatique et Libertés** (CNIL).

ST CLAUDE EXPRESS

Urbanisme

Toute modification de l'aspect extérieur des constructions existantes, l'édification ou la modification des clôtures, ainsi que toute construction d'une surface comprise entre 5 et 20 m² (ou 40 m² s'il s'agit d'une extension de bâti existant) doit faire l'objet d'une **déclaration préalable** en mairie.
Les constructions d'une surface supérieure à 40 m² ou les changements de destination sont quant à eux soumis à **permis de construire.**
Vous trouverez les imprimés à compléter en mairie ou sur la page :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319
Attention : vos travaux peuvent être soumis à la taxe d'aménagement, la redevance d'archéologie préventive et la taxe sur le stationnement. Renseignez-vous en amont au secrétariat de mairie afin d'en prévoir le montant.

NOUVEAUTÉS !

Taxe d'aménagement

Pour toutes vos demandes d'urbanisme, il ne sera plus nécessaire de compléter l'imprimé intitulé « Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions ». Par contre, **il vous reviendra, 90 jours au plus tard après la fin de vos travaux, de déclarer les caractéristiques de votre construction** sur le site **www.impots.gouv.fr** rubrique « gérer mes biens immobiliers ». Le recouvrement de la taxe d'aménagement et/ou redevance d'archéologie préventive fera ensuite l'objet de l'émission d'un ou deux titres de perception selon son montant.

Risques naturels

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a créé une **plateforme de référence sur les risques naturels et technologiques** accessible aux particuliers :
https://www.georisques.gouv.fr/
À l'heure où le changement climatique est susceptible d'accroître la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles et de nous rendre plus vulnérables aux accidents industriels, il est essentiel de sensibiliser chacun à ces risques et à l'acquisition des bons réflexes en cas de crise. Vous trouverez donc sur ce site des informations pédagogiques et une cartographie qui vous éclaireront sur ces questions.

ZOOM SUR Francis SOULAIGRE « historien » de notre commune, engagé et solidaire

Le 2 août dernier, nous quittait Francis Soulaigre, adjoint au maire.
C'est une figure majeure de notre commune qui s'en est allée.
Qui était Francis ?

Tout d'abord un enfant du pays.

Né le 26 septembre 1941 dans la ferme familiale de Nozieux, il a passé son enfance sur les bancs de l'école de Saint-Claude où il a obtenu son certificat d'étude, premier du département. Quand il parlait de cette époque et des « bêtises » qu'il faisait avec ses copains, une lueur pétillante éclairait ses yeux clairs, le replongeant dans ses souvenirs d'écolier.

Il aurait souhaité poursuivre des études, mais selon la volonté familiale, forte à l'époque, il a dû rester à la ferme pour aider ses parents et reprendre l'exploitation agricole.

A 19 ans, il est appelé au sein du contingent pour la guerre d'Algérie. Il y resta 18 mois. Il évoquait avec tristesse ses souvenirs, notamment le massacre de la grande poste d'Alger en 1962 dont il fut témoin. Il garda cependant beaucoup de copains de cette époque difficile.

De retour en France en 1963, il reprend la ferme et travaille avec détermination afin de moderniser l'exploitation. Il l'agrandit, achète du matériel, installe l'irrigation sur certaines terres et innove en cultivant successivement des bulbes de glaïeuls, de tulipes, de dahlias, des poireaux, des asperges, des ignames...

En 1966, il se marie avec Monique qui lui donna deux enfants, Florence et Cyril.

Passionné par son métier, infatigable, Francis a travaillé toute sa vie d'arrache-pied pour améliorer l'exploitation.

Mais aussi : un passionné d'histoire et de géographie

Histoire locale, mais également la plus « grande ». Il a passé sa vie à lire, à collecter des documents et n'avait pas son pareil pour passionner son auditoire par les anecdotes dont il accompagnait ses récits.

Il avait travaillé pour présenter à la population une exposition en 2018, consacrée à la première guerre mondiale, et avait évoqué le souvenir des 47 Saint-Claudins morts dans ce conflit. Il l'avait illustrée lors d'une conférence par des anecdotes rattachées à la vie des Saint-Claudins de l'époque : la pétition demandant le retour du boulanger, la réquisition d'une centaine de chevaux par les allemands…

Un citoyen intéressé par la politique locale

Sensibilisé aux affaires municipales, il fut élu pendant 25 ans, dont 8 années en tant qu'adjoint chargé de l'urbanisme et des affaires foncières.

Comme adjoint à l'urbanisme, il nous faisait partager sa connaissance incroyable de Saint-Claude, de la moindre parcelle de terrain. Il se rendait régulièrement sur place à la demande des administrés (bornages, litiges entre riverains…).

Lors des réunions, pour nous situer les lieux évoqués il précisait les filiations (c'est la maison de la Fille à B, ou le terrain qui appartenait à la Veuve Y).

Il faisait souvent référence au « plan Napoléonien » pour repérer les sentiers anciens.

De même, il était de toutes les réunions avec la SAFER pour la gestion des terres, avec le syndicat du Bas Beuvron dont il était membre. Passionné par la ruralité, il nous a fait profiter de sa connaissance de ce milieu.

Il s'investissait également au sein de la commission travaux et avait accompagné le projet de construction du centre de secours. Dernièrement, il avait à cœur de voir la fin de la construction de « La Clairière ».

Il était également bien connu au sein de la Communauté de Communes où il participait à de nombreuses réunions.

Un militant de la cause associative

Montrant un esprit de solidarité et de fraternité, il fut très actif dans le milieu associatif.

- Les sapeurs-pompiers où il fut Lieutenant, chef de corps pendant 25 ans. Ses anciens condisciples se souviennent des interventions en sa compagnie, des manœuvres du dimanche matin… et des voyages qu'il a organisés pour l'amicale (Algérie, Martinique, Réunion)
- Les jeunes agriculteurs
- L'Entraide (groupe d'agriculteurs s'entraidant en cas de coup dur)
- Les anciens d'AFN
- Les Poilus

Et surtout, un homme simple, disponible et humain

Pour Francis, la famille et les amis étaient une priorité. Il aimait les repas avec ses enfants et petits-enfants. Son caractère gourmand était connu de tous. Il aimait rire et n'était pas le dernier pour raconter une histoire ou faire une plaisanterie. Sa maison, toujours ouverte, accueillait qui avait besoin d'un outil, qui voulait un renseignement, qui voulait acheter des asperges…

Toujours prêt à aider, on entendait : une question ? un problème ? , « Appelle Francis », « il faut demander à Francis… » Et on voyait Francis arriver avec son Renault Traffic, reconnaissable entre mille, ou son tracteur, selon les besoins.

Son humour, sa générosité et sa connaissance pointue de l'histoire locale vont beaucoup nous manquer !

RÉUNIONS DE QUARTIER

Après une coupure de deux années due à la période électorale et l'épidémie de COVID, le conseil municipal a décidé de reprendre les réunions de quartier.

Une soixantaine d'habitants des rues de l'Argenterie, du Tir, des Guillonnières, Acacias et Depezé sont venus à la mairie le 21 octobre, à la rencontre des élus.

Entouré d'une partie de l'équipe municipale, Laurent Allanic a fait le point sur les réalisations de l'année : construction de « La Clairière », construction de la maison médicale, poursuite du nouveau plan d'adressage, développement de la fibre... Il a également partagé avec les habitants ses inquiétudes face au problème que représente l'augmentation du montant de la facture de l'énergie, en donnant plusieurs exemples (voir article sur l'énergie p. 17).

Le public a exprimé son intérêt et son approbation, conscient des implications d'une telle augmentation sur les futurs projets ou investissement de la commune.

Jérémy VON EÜW, premier adjoint en charge des travaux, a expliqué les décisions prises pour limiter l'usage de l'eau l'été. Il a également sollicité les habitants pour l'entretien des trottoirs devant leur domicile, rendu très difficile depuis l'interdiction de l'usage des désherbants.

Des échanges ont eu lieu entre les habitants et les élus concernant la vitesse excessive de certains véhicules (demande de nouveaux dos d'âne) ainsi que de motos, non immatriculées, présentes sur la voie publique et générant des nuisances (bruit, vitesse…).

La fin de la réunion s'est conclue, selon la tradition, autour du verre de l'amitié. Les autres secteurs de la commune seront conviés successivement au cours de l'année 2023.

Vous pourrez trouver les comptes rendus de ces réunions sur le site de la commune : rubrique « les comptes rendus des conseils ».

ST CLAUDE EXPRESS

NOUVEAUTÉS !

Dématérialisation

Depuis le 1er janvier 2022, il vous est possible de nous envoyer vos demandes d'urbanisme de manière dématérialisée. Trois possibilités s'offrent à vous :

- sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) **gnau42.operis.fr/grandchambord/gnau Ce site dédié complet vous permettra de n'oublier aucune pièce et vous guidera pas à pas !**
- sur la messagerie de la commune servicepopulation@saintclaudedediray.fr
- directement auprès du service instructeur de la Communauté de Communes du Grand Chambord qui nous transmettra votre demande **urbanisme@grandchambord.fr.**

Phénomènes karstiques

La présence de calcaire dans le sous-sol de la région Centre Val de Loire favorise, par dissolution de la roche au contact de circulations d'eaux souterraines, l'apparition de cavités dites karstiques. Ces cavités peuvent ensuite remonter en surface et causer des dommages sur les infrastructures et le foncier. Si notre territoire a seulement été classé en « risque moyen » par l'étude diligentée par la Préfecture, il est en revanche entouré de communes classées en « risque très fort ».

Soyons vigilants !

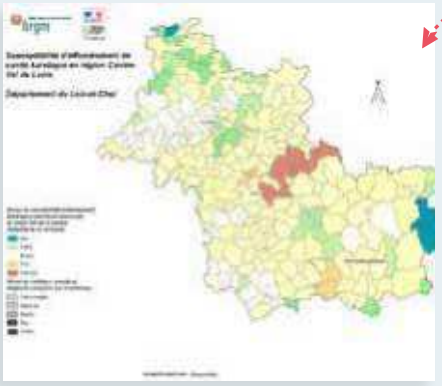

CG Environnement - Lantana

ZA Les Tabardières
41350 Saint Claude de Diray

☎ 02 54 50 93 02

www.lantanapaysage.fr

Lantana PAYSAGE

Allée, jardin, terrasse... en toute sérénité !

DÉMOGRAPHIE 2022

décès

Colette DESNIOU
née RAIMBAULT
le 6 décembre 2021
Nuon KHIEV
le 16 janvier
Danis CHEVALLIER
le 18 janvier
Jacques HESSE
le 31 mars
Jacques LECLERC
le 10 avril
Francine LECOMTE
née DELABOISSIÈRE
le 19 mai
Yvonne DUVEAU
née PORCHER
le 23 mai
Francine BOURASSIN
née LORIOT
le 7 juillet
Arlette MANSAUD
née MOULIN
le 1er août
Francis SOULAIGRE
le 2 août
Patrick LEBRET
le 22 septembre
Raymond PAGE
le 29 octobre
Michel BOURGEON
le 2 novembre
Claudine PAGE
née BENOITON
le 4 novembre

naissances

Tiago LECOFFRE *le 10 décembre 2021*
Baptiste ANGLADE *le 3 janvier*
Isïa HUPENOIRE *le 10 février*
Achille MAUNY *le 19 février*
Diane SONRIER *le 8 mai*
Marceau GARNON *le 11 mai*
Clara VAN CANEGHEM *le 2 juillet*
Éloïse CHAPUIS *le 17 août*
Lina CASTELLANO LETERME *le 1er septembre*

mariages

Amandine ARZUR et Antonin HUBERT
le 24 septembre

En vertu de la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018, n'apparaissent dans cet article que les événements dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leurs familles.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

Le prix de l'énergie flambe et la commune a souhaité réagir rapidement pour limiter l'impact de cette hausse prévisible en 2023 car les contrats d'électricité et de gaz arrivent à terme.

Nous avons alerté le sénateur Jean-Paul PRINCE et la députée Mathilde DESJONCQUÈRES. Le conseil municipal a pu échanger sur ce sujet avec la députée par visioconférence le 26 octobre dernier. L'Etat devrait probablement aider les collectivités mais nous n'avons pas d'éléments plus précis à l'heure où nous écrivons cet article.

LES ACTIONS MISES EN PLACE DÈS SEPTEMBRE

- Report du démarrage du chauffage dans certains bâtiments/salles publics comme la salle de la République et l'Annexe. Ces salles sont utilisées quelques fois dans la semaine pour des activités sportives (danse, gym).
- Gestion à distance pour la Clairière permettant de couper les énergies ou modifier les températures depuis la mairie.
- Abaissement de l'heure de l'éclairage public de 23h à 20h30. L'heure du matin est inchangée et débute à 6h30.
- Remplacement des points lumineux des bâtiments par du LED : les écoles ont été faites récemment ; nous allons poursuivre ce travail en 2023 au niveau de la mairie.
- Mise en veille du panneau numérique place des Mangottes, de 19h à 8h (économie de près de 90% d'énergie sur le temps de veille).
- Réduction de l'illumination de Noël. Cependant nous voulons perpétuer la magie de Noël et avons proposé des décorations dans le centre du village, avec notamment des sapins illuminés et une crèche vivante. L'illumination de la mairie a été décalée au 17 décembre. Quant à celles des rues, elles ont été suspendues cette année.
- Réflexion pour améliorer la gestion du chauffage la nuit et le week-end afin de diminuer facilement les températures dans les bâtiments non occupés. Des devis sont en cours.
- Objectif 19 degrés dans les bâtiments communaux occupés.
- Groupe d'élus ayant intégré une étude énergétique réalisée par la Communauté de Communes sur les bâtiments municipaux.

S.A.S RODRIGUEZ
PLÂTRERIE - CLOISONS - ISOLATION - FAUX PLAFONDS - CLOISONS MODULAIRES
Une équipe à votre écoute pour la conception de votre espace depuis 60 ans
4 rue Pierre et Marie Curie - Les Gailletrous 2 - ZA de Champlouet
41260 La Chaussée St Victor - 02 54 78 26 66 - www.platrerie-rodriguez.fr

ST CLAUDE EXPRESS

Brûlage des déchets

Interdiction totale de brûlage des déchets, y compris les déchets verts. Plusieurs déchèteries gérées par VAL ECO sont ouvertes aux administrés *(voir rubrique « intercommunalités »).*

Analyses d'eau

Les analyses d'eau effectuées par l'Agence Régionale de la Santé sont affichées en mairie et consultables sur le site Internet communal. N'hésitez pas à en prendre connaissance !

Pastilles d'iode

St-Claude-de-Diray est située dans le périmètre de sécurité de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan. En cas d'accident nucléaire, nous devrons absorber une pastille d'iode pour ne pas être contaminés. Si vous n'avez pas reçu votre bon de retrait en 2020, rapprochez-vous d'une pharmacie du secteur avec un justificatif de domicile et un livret de famille. Des pastilles vous seront remises **gratuitement.**

Animal perdu / trouvé

Faire identifier votre animal, en plus d'être une obligation, c'est le meilleur moyen de le récupérer en cas de fugue ! Renseignez-vous auprès d'un vétérinaire ou sur : **www.identifier-mon-animal.fr**

Signalez tout animal trouvé ou perdu sur le site : **www.i-cad.fr**, en mairie ou via le Facebook de la commune.
Notre territoire étant limitrophe de Vineuil, il se peut que votre animal ait été récupéré par la fourrière d'Agglopolys.

Afin de vous en assurer, contactez la :
au **02 54 90 35 35**
ou SACPA au **02 54 74 16 73**

SÉCHERESSE ET ZÉRO PHYTO, DE NOUVEAUX ENJEUX ….

La sécheresse s'installe chaque année et nous oblige à modifier largement nos pratiques. L'allongement de l'arrêté sur l'interdiction d'arrosage est une particularité en 2022, mais peut-être cela deviendra t-il la norme dans les prochaines années. Les premières restrictions ont débuté le 25 mai puis nous sommes passés en « état crise » du 22 juillet jusqu'au 30 novembre 2022 !

Il faut donc réagir, changer les méthodes, réfléchir à l'avenir ! C'est un travail déjà engagé depuis notre premier mandat : réduction des parterres de fleurs, utilisation de plantes moins gourmandes en eau, paillage des surfaces.

Mais il faut continuer ! Après un bilan en septembre dernier avec les services techniques, nous avons décidé de diminuer le nombre de pots de fleurs installés sur la commune pour se concentrer sur la place de la mairie, de l'église, des écoles et de la rue du Stade. Cette action permet d'économiser l'eau utilisée car les plantes s'assèchent plus vite en pot. Cela permet aussi de diminuer le temps d'arrosage devenu très chronophage à cause de la répétition des fortes chaleurs.

Nous devons continuer à arroser les jeunes plants et le stade, qui a été refait en septembre 2022 avec l'aide du club ACC. Les services techniques utilisent l'eau d'un forage pour l'arrosage.

Pour le zéro phyto, nous continuons notre travail d'information auprès de la population. Les pratiques ont bien changé depuis les interdictions d'utilisation de produits phytosanitaires. Certaines surfaces s'enherbent avec le temps, l'arrachage manuel devient impossible. Nous devons composer avec les différentes herbes et les services techniques tondent désormais des surfaces qui étaient avant minéralisées, comme les chemins piétons dans les Sentes par exemple.

Pour le cimetière, nous cherchons des solutions plus pérennes. Nous tentons des choses, rectifions nos pratiques et attendons pour voir le résultat. Nous nous inspirons aussi de nos voisins qui rencontrent les mêmes problématiques et n'hésitons pas à nous renseigner quand une technique est tentée pour savoir si nous pouvons l'appliquer également.

Depuis l'année dernière, nous plantons des plantes grasses entre les tombes et continuons au fur et à mesure par secteur.

Enfin, nous communiquons avec des pancartes aux entrées du cimetière car il faut du temps pour parvenir à des résultats. La municipalité essaie de s'adapter à la réalité du terrain. La tâche n'est pas facile mais nous devons relever ce défi !

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

Vos agences sont à votre écoute :

Saint-Gervais-la-Forêt : 100 rue des Fougerets
02 54 42 00 83

Blois : 1 avenue de Vendôme
02 54 44 53 41

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony Cedex - 382 285 260 RCS Nanterre. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. www.groupama.fr - 09/2022.

JACQUES CORBIN, CENTENAIRE ET POÈTE

C'est avec beaucoup de plaisir que Laurent ALLANIC, maire de Saint-Claude-de-Diray, s'est rendu au domicile de Monsieur Jacques CORBIN, pour célébrer les **100 ans** de celui-ci. Monsieur le maire a rappelé la vie très riche de Jacques : né le 29 septembre 1922 à Blois, il se passionne très jeune pour la lecture et l'écriture de poèmes.

Il aime également beaucoup la musique. Il s'engage, dès l'âge de 17 ans, dans la Marine Nationale, avant de reprendre l'entreprise de menuiserie familiale à Blois en 1946. Il se marie en 1947 et de ce mariage naîtront trois enfants. Il garde de sa période dans la marine un amour de la mer et profite de chaque période de vacances pour s'y ressourcer en famille. Six petits-enfants et neuf arrières petits-enfants viendront l'agrandir.

A soixante-deux ans, il prend sa retraite et aime intervenir à l'école de Saint-Claude-de-Diray pour faire la lecture aux petits écoliers.

Veuf depuis 2014, il se rapproche d'un de ses fils à Saint-Claude et passe des jours heureux entouré de ses enfants. Il a une excellente mémoire, aime commenter l'actualité avec ses aides ménagères aux petits soins pour lui et il continue d'écrire un poème pour l'anniversaire de chacun de ses petits-enfants.

Lors de cette rencontre, le Maire a remis à Monsieur CORBIN un panier de « douceurs » et lui a souhaité un excellent anniversaire de la part de toute la municipalité.

POUR VOUS MESDAMES,
MES AIDES À DOMICILE

Votre rôle est ingrat, et l'homme en est conscient,
Mais vous le remplissez toujours à bon escient,
Quand les ennuis arrivent, vous gardez votre sang froid,
Vous éprouvez quelques craintes sans aller à l'effroi.
Vous savez conjuguer le meilleur et le pire,
Dans l'esprit familial au sein de votre empire,
Vous narguez la fatigue, insensibles à l'effort,
L'amour de vos enfants vous donne réconfort.
Vous savez affronter tous les mauvais instants,
Grâce à vos nerfs d'acier et vos muscles de Titan,
Vous tenez bon la barre, et suivez votre cap,
Vous déjouez les écueils et tous les handicaps.
L'homme ne peut que louer votre ténacité,
Vous n'avez qu'un seul but, battre l'adversité.
Vous mettez en valeur ce dicton de l'histoire,
"A vaincre sans péril on triomphe sans gloire".
Au rythme des saisons, jours ennemis se succèdent,
Quel que soit le temps, vous allez vers vos aides.
Au diable les soucis, les tourments, les mensonges,
Vous sombrez doucement dans l'océan des songes.
Peut-être dans vos rêves vous entrez lentement,
Dans un port bien fleuri sur un beau bateau blanc.
Mais dans notre vallée aux beaux châteaux de France,
Ce val chargé d'histoire, berceuse de notre enfance,
Lors qu'un fleuve royal, majestueux caresse,
Reflétant dans ses eaux, vous, divines Princesses.
Aux affres de la vie, restant dignes et sereines,
L'homme vous doit, Mesdames, le sacre d'une Reine.

— Jacques CORBIN

ST CLAUDE EXPRESS

Nos amis les chiens

Merci de ramasser les **déjections** de vos animaux sur la voie publique et les espaces verts, pour le confort des piétons. Nous vous rappelons que les **aboiements** de chiens, s'ils sont répétés (même en journée), peuvent être considérés comme contrevenant à l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage. Arrêté disponible sur demande en mairie ou sur le site de la Préfecture de Loir-et-Cher.

Détritus

Il peut paraître surprenant de devoir le noter dans le bulletin municipal mais cela s'avère malheureusement nécessaire : il est **interdit de jeter au sol des détritus** de toute sorte (mégots de cigarettes, papiers divers, canettes, emballages…). Dans le même esprit, lorsque vous vous rendez à la déchetterie, vous êtes priés de **ramasser les déchets qui tombent de votre remorque**. Il est encore trop courant de trouver les rues qui mènent à la déchetterie jonchées de détritus !

Rappel des horaires « bruit » instaurés par arrêté préfectoral

› Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h à 19h
› Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
› Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les travaux bruyants liés à des chantiers privés (restauration ou construction d'habitation) sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi que de 20h à 7h les jours ouvrables.

PANNEAUPOCKET

L'APPLICATION À TÉLÉCHARGER DÈS MAINTENANT SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT !

Très simple à utiliser, elle vous permet d'être informé en temps réel de tout ce qui se passe sur la commune. Il suffit de télécharger « Panneaupocket » puis de taper 41350 dans la barre de recherche. Retrouver « Saint-Claude-de-Diray » et l'ajouter en favori en cliquant sur le coeur jaune.

Et voilà, c'est fait ! Retrouvez toutes les infos en glissant votre doigt de droite à gauche. À chaque nouvelle information, vous recevrez une notification.

ACTUELLEMENT 850 ST-CLAUDINS ONT DÉJÀ TÉLÉCHARGÉ L'APPLICATION

SYSTÈME DE VISIOCONFÉRENCE À LA MAIRIE

Depuis le début de la crise COVID, les élus de Saint-Claude-de-Diray ont voulu garder le lien nécessaire avec leurs habitants. Il est vrai que les réunions de conseil rassemblaient peu de monde dans le public mais depuis la diffusion de celles-ci sur la page Facebook de la commune, beaucoup d'entre vous regardent et s'intéressent un peu plus à la vie politique locale.

Nous recevons très souvent des questions, des félicitations mais aussi des remarques moins heureuses les lendemains de conseil municipal. Sur ce dernier point, la qualité de l'image et du son retransmis nous ont souvent été reprochés. **C'est pour cette raison qu'un investissement sur du matériel plus professionnel a été décidé**, matériel déjà utilisé lors des deux derniers conseils.

Il est composé de quatre caméras rotatives à 360° avec un zoom numérique, de quatre micros de table omnidirectionnels ainsi que de deux pupitres pouvant traiter le son et l'image. Ce matériel pourra aussi servir lors de visioconférences ou lors de manifestations organisées par la mairie.

Nous espérons vous retrouver « connectés » lors des prochains conseils municipaux dont les dates sont annoncées sur les panneaux d'affichage et sur l'application « PanneauPocket ».

Connectez-vous sur la page Facebook de la commune pour assister en direct

@SaintClaudedeDiray

EURL PASCAL LOPEZ

PEINTURE – VITRERIE
REVETEMENTS SOLS ET MURS
AEROGOMMAGE

ZA des Tabardières – 41350 SAINT CLAUDE DE DIRAY

Tél. 02.54.20.62.34 – 06.08.71.34.17

06 12 05 84 42

Féeries des Bulles

Bulles de Savon Géantes

Embullez
vos événements à venir :

spectacle,
déambulation,
ateliers d'initiation

carolinesuinat@gmail.com

en partenariat avec le collectif
www.ebullitions.fr

NOUVEAU POINT NUMÉRIQUE DISPONIBLE À LA MAIRIE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

En 2022, la Direction départementale des finances publiques de Loir-et-Cher (DDFIP) a mis à la disposition du public **les outils numériques nécessaires à l'accomplissement de ses démarches administratives.**
En déployant dans les mairies ce matériel numérique, le nouveau réseau de proximité des finances publiques ambitionne de répondre à l'attente des usagers de bénéficier d'un service public proche d'eux, simple et accessible.
Dans un contexte de développement du numérique et de modernisation des procédures (carte d'immatriculation, carte d'identité, déclaration d'impôts, etc.), la DDFIP a associé à ce projet la Communauté de Communes du Grand Chambord afin de s'appuyer sur son réseau d'Espaces France Services (Bracieux et Saint-Laurent-Nouan).

Le nouveau point numérique disponible au secrétariat de mairie complète le dispositif actuel de l'Espace France Services de Bracieux en offrant **un accès, un accueil et un accompagnement gratuit pour réaliser vos démarches du quotidien** au sein d'un guichet unique *(sur rdv exclusivement)*.

Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.

Bour-Esquisse
Architecte
Maximilien ROMERO architecte D.P.L.G - bour-esquisse.architecte@bbox.fr
1 rue des Landiers 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT 02 54 42 88 88

MILC S.A.S.
Z.A. DES TABARDIERES
41350 ST CLAUDE DE DIRAY
02.54.20.32.98
www.portail-fenetre-milc-41.com
Grosfillex FENETRES Les professionnels du sur-mesure
AUTOMATICIEN CONSEIL
PORTAILS
VOLETS BATTANTS
VOLETS ROULANTS
PORTE DE GARAGE
FENETRES PVC ALU BOIS
AUTOMATISMES
Fabricant Alu

ST CLAUDE EXPRESS

Dommages réseau téléphonique

Vous pouvez signaler tout dommage constaté sur le réseau téléphonique en un clic grâce à l'application **dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home**

Également disponible sur smartphone, à télécharger gratuitement dans le store.

Google Play App Store

Infos sur les démarches administratives
www.saintclaudedediray.fr

Signalements/renseignements

Il est dorénavant possible d'effectuer en ligne, de manière anonyme, des signalements de tous ordres auprès de la gendarmerie : constat de dépôts sauvages, objets perdus ou trouvés, départs en vacances, violences familiales, piratage informatique, cyberharcèlement etc… Vous pouvez aussi tout simplement vous renseigner sur ces thématiques ou d'autres telles que troubles de voisinage, dangers d'Internet, santé publique…
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/a-votre-contact/contacter-la-gendarmerie/ma-gendarmerie

Autres formalités administratives

Le site **www.service-public.fr** est vraiment complet et exhaustif, n'hésitez pas à en consulter les pages ! Vous pouvez y trouver de nombreuses informations mais aussi y effectuer des demandes en ligne.

TRAVAUX

QUELQUES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

LA CLAIRIÈRE

Les services techniques ont réhabilité entièrement l'ancienne structure de jeu de l'école. Après une préparation du sol et le changement de pièces en septembre, l'aire de jeu est désormais à la disposition des plus jeunes lors des locations de la salle.

CHEMINS DE CEINTURE

Poursuite de la réfection des chemins dits de ceinture. Ce sont les chemins en calcaire, fréquemment utilisés, qui permettent aux engins agricoles de contourner le village. Ils sont entretenus annuellement par les services techniques par rebouchage des trous.
En complément, depuis deux ans, une nouvelle technique par « rebombage » est utilisée sur certaines sections pour les rénover.
Nous avions réalisé environ 1500 mètres en 2021 et avons poursuivi cet entretien entre la Croix de Morest et le cimetière, soit 1000 mètres.

ÉGLISE

En septembre, nous avons rencontré un problème au niveau du plafond de l'église avec une détérioration due à une infiltration d'eau.
Après une réparation immédiate au niveau du toit, un travail de réfection à la chaux a été nécessaire pour un montant de 3494,15€ TTC.

LE PUITS GRANDE RUE DE MOREST

Cette année, les services techniques ont réalisé la réfection totale du puits communal situé grande rue de Morest.

SERVICES, INGÉNÉRIE & SOLUTIONS
EN GESTION D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES
iT-sis
02 38 80 27 92
info@it-sis.com
WWW.IT-SIS.COM

BÂTIMENT MODULAIRE

L'ancien cabinet du médecin a été réutilisé pour l'accueil de loisirs.
Nous avons reçu une subvention de la CAF de 3365€ dans le cadre de l'agrandissement de l'accueil de loisirs par l'ajout de ce bâtiment.

Coût total préparation déplacement électricité : 5048,17€ TTC.

2023

AMÉNAGEMENT RUE DU MOULIN

Prévu en 2022, le projet d'aménagement sécuritaire de la rue du Moulin a dû être repoussé, compte tenu des incertitudes mondiales concernant les fortes hausses des matériaux pendant la construction de la Clairière. Le conseil municipal a pour objectif de réaliser cet aménagement sur le premier semestre 2023.

3 vals
Aménagement
Valorisons notre territoire

MAISON MÉDICALE

La maison médicale est opérationnelle depuis début mai. Ce projet a été réalisé par Terres de Loire Habitat, soutenu par la commune qui a cédé cette parcelle pour 1€ symbolique.

Aujourd'hui ce sont 7 professionnels qui ont pris place dans ces locaux : une médecin généraliste, deux kinésithérapeutes, un cabinet d'infirmières libérales, une orthophoniste (accompagnée de sa chienne Sierra) et d'une sage-femme. Cette construction permet aux professionnels d'accueillir les patients dans de bonnes conditions.

L'inauguration a eu lieu le samedi 19 novembre à 14h en présence de Mathilde DESJONQUERES, députée, et de Philippe GOUET, président du conseil départemental de Loir-et-Cher.

Gamm vert

ST CLAUDE DE DIRAY

Jardinage - Végétal
Alimentation Animale
Aménagement extérieur
Produits du terroir
Vêtement - Chaussant

www.gammvert.fr

Route du Tir - Tél : 02 54 20 66 31
Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

Clément
TRAVAUX PUBLICS DE SOLOGNE

Aménagements Publics et Privés
Assainissement - Réseaux - Terrassement
Maçonnerie

41300 SALBRIS
Tél. : 02 54 97 14 11
www.clement-tpdesologne.fr
clement.tpdesologne@orange.fr

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

À SAINT-CLAUDE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le déploiement s'échelonne par secteur technique et géographique jusqu'à fin 2023. Lorsque des travaux sont terminés, des actions de communication sont mises en place auprès des habitants concernés qui sont rapidement contactés par les opérateurs présents sur le réseau.

En page d'accueil de son site internet, Val de Loire Fibre propose un serveur d'éligibilité qui permet, après avoir saisi son adresse, de prendre connaissance de la date d'arrivée de la fibre.
www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite

Si l'adresse n'est pas connue, un formulaire permet de se signaler afin qu'elle soit intégrée.
Si l'adresse est éligible à la fibre, le listing des opérateurs disponibles s'affiche et permet d'être redirigé vers les différentes offres pour un éventuel comparatif.

Sur un même secteur, les ouvertures commerciales peuvent s'échelonner en fonction des contraintes ou des difficultés techniques et il est très rare que toute la population d'une commune puisse, en même temps, souscrire à un abonnement fibre.

COMBIEN COÛTERA LE RACCORDEMENT À LA FIBRE ?

Il n'y a pas de frais de raccordement facturés lors de la souscription à un abonnement. Le propriétaire a simplement à sa charge l'infrastructure nécessaire pour le passage de la fibre sur le domaine privatif. Certains Fournisseurs d'Accès Internet peuvent cependant facturer des frais d'accès au service ou de résiliation. Ainsi, il conviendra de bien comparer les offres disponibles.

COMMENT FACILITER ET ANTICIPER L'ARRIVÉE DE LA FIBRE JUSQU'À MON DOMICILE ?

Il faut surtout vérifier ou créer son cheminement sur le domaine privé : présence et état des gaines ou fourreaux, percements et passages jusqu'au local souhaité pour l'arrivée de la fibre… Si l'habitation est desservie en aérien, il convient d'élaguer ou tailler si cela s'avère nécessaire.

QUELS SONT LES OPÉRATEURS PRÉSENTS ?

Si vous êtes éligible sur le site www.valdeloirefibre.fr, la liste des opérateurs commerciaux déjà présents s'affiche automatiquement. Les autres opérateurs arriveront selon leur propre rythme, au fur et à mesure sur le réseau.

Vous retrouvez la liste complète des opérateurs présents sur le réseau :
- **pour le grand public :** valdeloirefibre.fr/particuliers
- **pour les entreprises :** valdeloirefibre.fr/entreprises

ÉCHEC DE RACCORDEMENT : UN TECHNICIEN EST VENU POUR EFFECTUER MON RACCORDEMENT MAIS N'Y EST PAS PARVENU, QUE FAIRE ?

Votre interlocuteur doit rester le Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) auprès de qui vous avez souscrit une offre. **C'est lui qui est responsable de votre raccordement et qui doit trouver la solution.**
En cas de problème, il incombe à votre FAI d'expliciter les constats effectués sur le terrain à notre délégataire Val de Loire Fibre selon des process précis et réglementés, via un compte-rendu d'échec détaillé. **Les collectivités n'interviennent pas dans les relations commerciales entre le FAI et le particulier, ni dans la relation entre le FAI et Val de Loire Fibre.**

J'AI UNE PERTE DE CONNEXION, QUI DOIS-JE CONTACTER ?

C'est bien votre Fournisseur d'Accès à Internet (grand public ou entreprises) qui doit gérer d'éventuelles anomalies ou une perte temporaire de lien et assurer le rétablissement du service auquel vous avez souscrit auprès de lui.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

L'ÉCOLE MATERNELLE

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Cette année 2022 se termine, et même si la Covid a bouleversé notre quotidien pendant de longues semaines, nous avons eu la chance de concrétiser nos projets. Notre thème pour cette année scolaire 2021/2022 était « la ferme ». Les élèves ont échangé avec Béatrice FONTANEL dans le cadre du Salon de la littérature de jeunesse de Beaugency (Val de Lire). Elle leur a proposé un atelier autour de son album *Escargot rêve*. Nous nous sommes donc rendus à la ferme des Petits Tresseaux pour découvrir son troupeau de vaches Highland, mais également à la ferme des Pioupioux. Nous avons invité les familles en juin à notre spectacle de fin d'année « bienvenue à la ferme » et nous avons poursuivi la soirée ensemble autour d'un repas partagé. Malgré les températures caniculaires, nous avons été ravis de nous retrouver, de faire plaisir aux petits et aux grands.

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Cette année scolaire 2022/2023 a commencé avec deux changements importants : tout d'abord les effectifs ne nous ont pas permis de conserver la 3ème classe. Par contre l'allègement des mesures sanitaires a de nouveau permis l'accès des parents dans les locaux.
Nous profiterons de cette année pour mener des projets autour de la littérature avec le lycée Sonia Delaunay, Au monde du livre et Val de Lire.
En octobre, nos élèves ont participé à la Grande Lessive et à la semaine du goût.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle vous souhaite une très belle année 2023 !

Aurélie MARCILHAC, directrice de l'école et enseignante

UNE CLASSE EN MOINS MAIS UNE ÉCOLE QUI OUVRE DE NOUVEAU SES PORTES !

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En 2021-2022, l'école s'est engagée dans un projet portant sur **La nature et l'environnement.** Pour apprendre à protéger et comprendre les milieux naturels dans lesquels nous vivons.

Ainsi, les enseignants ont conduit les élèves à observer plus finement **le vivant**, dans lequel nous évoluons, lors des sorties dans le village, lors d'ateliers **Autour de l'arbre** ou sur **La vie du so**l au Domaine de Chambord, lors de visite au Musée des Jacobins, pour découvrir **Le secret des arbres**. Ils sont sortis en forêt, ont appris à se repérer sur un plan, ont été sensibilisés à la **biodiversité** qui nous entoure : **le vivant est partout !**

Ils ont bénéficié de plusieurs interventions du CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) dans le cadre du projet Watty portant sur les économies d'énergie afin d'être sensibilisés aux différentes ressources que nous prélevons dans la nature, celles qui sont **épuisables** et celles qui sont **renouvelables.**

Ils sont allés à la Maison de la Nature de Marolles et ont participé aux ateliers **Du bois au papier,** ou **Autour des arbres**, ils se sont promenés dans la forêt de Blois, pour découvrir **le milieu forestier.**

L'école s'est aussi inscrite au Salon du livre de Saint-Gervais dont le thème **Natures** entrait naturellement dans notre projet d'école… Ainsi des auteurs illustrateurs – Sébastien CHEBRET, Kris DI GIACOMO et Thomas SCOTTO – sont venus dans les classes présenter leurs livres et leur savoir-faire tant dans l'écriture, que dans l'illustration.

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE…

1

2

3

Enfin, ils sont allés à **Terra Botanica** en sortie de fin d'année, qui pour **Les plantes tinctoriales** ou **La pollinisation des plante**s, qui pour **La musique verte** ou **Les grandes explorations…**

Tous ces projets sont menés dans le cadre des programmes de l'éducation nationale et servent de supports vivants à leur mise en œuvre. Ainsi, les élèves lisent, écrivent, échangent, s'expriment, réfléchissent, raisonnent et se préparent à devenir de **futurs citoyens responsables**, au regard des grandes problématiques actuelles qui se posent à nous.

4

5

Un merci tout spécial à la commune qui nous a soutenus financièrement pour la mise en œuvre de ce projet, à l'APE et aux familles qui ont répondu favorablement aux actions que l'école a engagées.

Le Directeur, Alain GENTON

6

Voir + de photos ici !

1 : La ruée vers l'ambre 2 : Plantation des fraisiers 3 : Terra Botanica
4 : Observation des cernes de l'arbre 5 : La journée de jeux de fin d'année
6 : Les jeux en récréation

ACCUEIL DE LOISIRS

EN JUILLET

À l'accueil de loisirs de Saint-Claude-de-diray, pharaons, momies et pyramides étaient au rendez-vous. Les enfants de 3 à 11 ans ont pu faire des activités manuelles et différents jeux autour de ce thème. Les enfants de 6 à 11 ans sont partis en mini camp au camping du Lac de Loire afin de découvrir les joies du camping en groupe.
Tout le monde a apprécié prendre le bus pour se rendre à Festimôme, l'île de la Motte à Romorantin où encore à Family Park afin de s'amuser sur les structures gonflables, les manèges, découvrir les joies du pique-nique et partager des moments sympas entre copains, sous la surveillance de Charline, Anaïs, Mathis, Kyrian, Anaëlle, Maïwenn, Alexandra et Elodie.

L'accueil de loisirs s'est clôturé par un spectacle « en Égypte », que les parents ont pu admirer abrités par les palmiers et à l'ombre des pyramides, pour leur plus grand plaisir.

EN AOÛT

Nous avons retenu notre souffle durant 8 jours pour plonger à la découverte des fonds marins ! Les plus grands, surnommés « les crevettes », comme les plus jeunes, les « requins » ont découvert cet univers à travers différentes activités : fabrication d'aquarium, de crabes, d'étoile de mer, jeu de piste, chasse aux trésors… Mais aussi des ateliers cuisines, d'expressions...Puis la dernière semaine nous sommes allés à l'aquarium de Touraine où nous avons pu observer en vrai tous ces animaux marins ! Les plus sportifs sont allés en vélo jusqu'au Lac de Loire pour se rafraichir, c'était un été chaud et dépaysant !

A la Toussaint, Harry Potter et son équipe se sont installés dans nos locaux. Sorcellerie, magie, recettes en tout genre et créatures bizarres se sont succédées. Pour compléter le programme, nous sommes tous allés faire un rallye géant dans le centre-ville de Romorantin avec plusieurs autres centres de loisirs.

SOLOGNE
Déménagements
successeurs des Déménagements FENOYER

Déménagements toutes distances - Garde-meubles
Manutention - Monte-meubles
Location de véhicules avec chauffeur

02 54 20 56 00

sologne demenagements@gmail.com

Cinalla
CERAMIC

ART DE LA TABLE,
PHOTOPHORES,
DECO, BIJOUX...
06 66 70 20 68
contact@cinallaceramic.fr

LE PÔLE ADOS

Le Pôle Ados continue sur sa lancée après ces vacances d'été !

Le Pôle Ados, c'est deux lieux : un à Mont-Près-Chambord pouvant accueillir 24 jeunes et un à Huisseau-sur-Cosson pouvant accueillir 12 jeunes. L'équipe est composée de deux animateurs saisonniers et de trois animateurs permanents : un de Huisseau-sur-Cosson, un de Mont-Près-Chambord et Loïc SOILEN , directeur du Pôle Ado.
Le Pôle Ados est ouvert à tous les jeunes de 11 à 14 ans du bassin du collège de Bracieux et aux jeunes de Saint-Claude-de-Diray. Une passerelle est possible lors des grandes vacances pour les CM2.

Les deux antennes du Pôle Ados sont ouvertes l'après midi durant les vacances scolaires. Celle de Mont-Près-Chambord est ouverte également le mercredi après-midi.
Un service de ramassage en minibus est mis en place pour les jeunes qui sont en dehors des lieux d'accueils.
Les tarifs appliqués sont les mêmes pour toutes les communes partenaires. Pour les familles il y a une cotisation annuelle qui s'élève à 5,78 euros. Le coût de la journée dépend des activités proposées (fixe journalier de 3,15 euros + prix des sorties).
Le pôle ados, c'est également l'organisation de divers camps, dont pour l'année à venir, des camps d'été.

Cette année 2022 fût riche pour le pôle ado. En effet, la collaboration avec l'EHPAD de Bracieux et le Chato'd'o a permis de mettre en place un concert début juillet. Notons aussi le camp ski qui a permis à 24 jeunes de découvrir les Vosges et l'activité ski. Pour conclure l'année, des activités sur les thèmes d'halloween et de Noël ont été mises en place lors des mercredis ainsi que pendant les vacances.

Inscriptions sur le Portail famille de Mont-Près-Chambord * puis réserver les journées ou semaines complètes. Attention le nombre de places est limité.

loic.soilen@montpreschambord.fr
06 45 46 08 82
Pôleado Mont Pres Chambord

COLLÈGE MARCEL CARNÉ

Le collège Marcel Carné accueille, pour cette année scolaire 2022-2023, 689 élèves. Nous avons une division supplémentaire en 6ème. L'enseignement est donné par 49 enseignants, 13 agents assurent l'entretien, la maintenance et la restauration scolaire. L'équipe médico-sociale a été entièrement renouvelée cette année. L'équipe de la vie scolaire est composée de 7 assistants d'éducation. La rentrée s'est bien déroulée.
La réussite au diplôme national du brevet 2022 est de 95% avec 34 % de mentions « Très bien ». Tous les élèves qui se sont présentés au Certificat de Formation Générale ont réussi. Concernant l'orientation : 76% des élèves de 3ème de l'année scolaire 2021-2022 ont intégré une seconde générale et 17.1 % une seconde professionnelle, les autres élèves un CAP (Certificat Aptitude Professionnelle).

Le collège, labellisé E3D « Etablissement en démarche de développement durable », sensibilise les élèves aux problématiques actuelles et met en place des actions par l'intermédiaire de professeurs porteurs de projets. Les équipes travaillent également sur l'égalité filles-garçons, la laïcité, la lutte contre le harcèlement, le parcours citoyen, avec différents partenaires tels que l'association « Les Restos du cœur ».

Bien d'autres projets seront mis en œuvre pour cette année 2022-2023, notamment une sortie de deux jours en mai 2023 en Normandie sur les traces du débarquement et une autre à Bibracte, cité gauloise, dans le cadre de l'enseignement du latin.

ASSOCIATIONS

UNE PREMIÈRE ANNÉE RÉUSSIE POUR L'ATHLÉTIC CLUB DE CHAMBORD !

À peine 1 an après sa création, le club omnisports de l'ACC a atteint ses objectifs fixés conjointement avec le conseil municipal. Représentant la commune de Saint-Claude de Diray en plus de celles de Chambord, Huisseau-sur-Cosson, Maslives et Montlivault, le club compte aujourd'hui plus de 140 licenciés au sein de ses 3 sections : Football, Randonnée et Running.

Surtout, le club tient les promesses sociales de son projet. Ses éducateurs sont en effet intervenus dans les 4 écoles primaires des communes représentées pour dispenser un cycle de football. Et prévoit en ce début d'année 2023 un cycle athlétisme et course d'orientation à Saint-Claude. Le club emploie d'ailleurs parmi ses éducateurs, Louca SAILLARD, un jeune demeurant à Saint-Claude, en contrat d'apprentissage pour ses études en BPJEPS. Le club lie aussi des partenariats locaux avec de nombreuses entreprises de notre commune comme Choco'la Praline, la Boucherie Charcuterie Cheneveau-Thulliez, Daux'Hair, Milc, Éric Garnier ou encore SARL Gendrier pour renforcer le tissu local. Ainsi qu'avec d'autres associations comme Magic Danse, qui endosse le rôle de pom pom girls du club à différentes occasions. Ou encore le comité des fêtes de Saint-Claude pour co-organiser des événements festifs.

Sur le plan sportif, l'ACC a engagé cette saison deux équipes seniors foot en Division 4 départementale, une équipe vétérans, une équipe U11, deux équipes U7 et un arbitre officiel.

La section randonnée a participé à de nombreuses randonnées locales (la marche du Brame à Chambord, la foulée rose à Saint-Gervais, etc.) tout comme la section running (trail de la forêt de Russy, Trail du Postier et Trail nocturne des Moulins).

L'année 2023 s'annonce toute aussi sportive ! La section running va notamment participer à la Raidnight dans le vendômois en janvier et au trail de Vulcain en Auvergne au mois de mars. Le foot et la randonnée ne seront pas en reste avec des activités sportives chaque semaine.

En 2023, le club continuera de structurer humblement ses 3 sections avec comme objectif premier le plaisir et l'épanouissement. Et l'envie de développer davantage son école de foot et d'accueillir plus d'enfants la saison prochaine. Des portes ouvertes seront proposées au printemps pour les trois sports. **Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de juin.**

contact@acchambord.com
www.acchambord.com

L'Athletic Club de Chambord tient à remercier chaleureusement les dirigeants et les bénévoles engagés dans l'association en 2022 qui ont permis de (re)faire vivre le club. Vive l'ACC !

AU MONDE DU LIVRE

@aumondedulivre

> « La lecture d'un roman jette sur la vie une lumière. »
> Aragon

2022, une belle transformation pour la bibliothèque « Au Monde du Livre » qui a fait une migration plus que réussie !

Plus d'espace, plus de choix, un espace jeunesse très fourni, des moments de partage et convivialité. Venez-nous retrouver à la grange aux livres, place de l'église, dans ce nouvel espace et concept.

Permanences : mercredi et samedi de 14h30 à 17h
Adhésion : 13€ par an et 14€ hors commune

Nous arrivons au terme de notre projet de réalisation d'un livre jeunesse, réalisé par 2 jeunes enfants très assidus, et dont le titre sera « Histoire de la Perle blanche ». Nous vous tiendrons au courant dès qu'il vous sera possible d'acquérir cet ouvrage.

Toute l'équipe de l'association Au monde du livre vous souhaite une bonne année 2023 et de belles découvertes littéraires.

CALENDRIER 2023

Assemblée Générale
Vendredi 6 janvier

Brocante aux livres
Dimanche 26 février

Participation à la foire à l'igname
Dimanche 15 avril

Brocante aux livres et marché des créateurs
Dimanche 11 juin

Rentrée littéraire
Samedi 23 septembre

Marché de Noël
Dimanche 10 décembre

aumondedulivre41@gmail.com

Canal Agencement Sélection

SERRURERIE - MIROITERIE
MENUISERIE ALU - PVC - BOIS
APSM
20 boulevard Joseph Paul-Boncour 41000 BLOIS
02 54 78 83 06
www.apsm41.com

MAGIC DANCE

@magicdance41

Magic Dance est une association de danse moderne spécialisée dans les comédies musicales.

Pour ce 5ème chapitre, elle sera gérée par Fiona BIGOT, présidente et chorégraphe, Julie VILLAHOZ trésorière, Raphaël ECHE secrétaire, trésorier adjoint et aide chorégraphe, Marie LEBIDEL, relations publiques et couturière, ainsi qu'une équipe de chorégraphes : Aline, Lola et Ophélie.
Magic Dance a pour but d'apprendre et de transmettre la passion de la danse moderne, new style, hiphop, salsa, contemporain, comédie musicale… à partir de 4 ans jusqu'à l'âge adulte.
Cette discipline permet de stimuler la créativité de chacun, de valoriser les aptitudes artistiques, le sens du rythme mais surtout de renforcer l'esprit d'équipe et tout cela dans la bienveillance.

Magic Dance proposera également d'autres activités comme des jeux autour de la danse, tournage vidéo, théâtre, participation à plusieurs évènements (foire à l'igname, vœux du Maire, tournois de foot...)
Les cours ont lieu le mardi soir et vendredi soir selon l'âge du danseur, encadrés par une ou plusieurs chorégraphes afin de vous offrir deux magnifiques shows qui auront lieu le samedi 17 juin 2023 à 20h ainsi que le dimanche 18 juin 2023 à 14h30 à la salle La Clairière de Saint-Claude-de-Diray.

magicdance41@gmail.com
magicdance41.jimdo.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre année sportive 2021-2022 a été une année très appréciée par nos adhérent(es) qui attendaient avec impatience cette belle reprise. Tous et toutes étaient décidé(es) à réintégrer dans leur mode de vie la pratique de la gymnastique volontaire qui leur avait tant manqué. Ces séances permettent une grande diversité motrice, d'améliorer son potentiel physique afin de mieux vivre son corps, de sortir de chez soi, de rencontrer d'autres personnes afin de communiquer et surtout ne pas devenir sédentaire.

Notre association a encore de belles années en perspective à condition bien sûr que de nouveaux bénévoles nous rejoignent car sans bénévoles, pas d'Association.
À méditer…

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2023 que nous espérons très sportive.

gym.volontaire.stclaude@gmail.com
02 54 20 52 11

CLP Fournitures BUREAU Mobilier
Centre Loire Papeterie
198 rue de la Fédération
41350 St Gervais la Forêt
Tél. 02 54 74 32 06
clpapeterie@clpapeterie.fr
www.centreloirepapeterie.fr

AMICALE DU TEMPS PASSÉ

Nous avons proposé à nos 144 adhérents cette année 2022 :

- Une sortie spectacle en mars « Celtes de tous pays » à Chécy qui a réuni 37 participants.
- Une journée « Le Perche Sarthois » en juin, nous étions 50 adhérents et autres. Une super journée.
- Un repas spectacle en novembre à la Ferté St-Aubin qui a réuni environ 45 personnes.
- Un repas d'automne avec traiteur et animation à « La Clairière » le 30 octobre.
- Toujours les jeux de société à la salle des associations tous les jeudis.

Nous avons fait notre assemblée Générale en avril avec goûter qui a réuni environ **80 adhérents.** Un grand merci à la municipalité et le CCAS pour leur soutien financier.

Nous prévoyons aussi un spectacle en mars, une sortie extérieure avec repas en juin et un déjeuner spectacle en novembre 2023.

Les membres du bureau de l'Amicale et moi-même souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2023 et surtout une excellente santé.

Jean-Paul CHERAMI
Président de l'Amicale
du Temps Passé

ACTIVITÉS 2023

Après-midi galettes et jeux
Samedi 14 janvier

Après-midi crêpes et jeux
Samedi 18 février

Assemblée générale suivie d'un goûter
Samedi 18 mars

Un stand à la foire à l'igname
Dimanche 15 avril

Repas d'Automne à « La Clairière »
Dimanche 5 novembre

Vous qui avez plus de 60 ans, venez participer à nos activités mais aussi apporter de nouvelles idées de sorties afin que continue de vivre notre association !

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a enfin repris de l'activité en 2022 ! Nous avons tenu un stand de restauration lors de l'inauguration de la Clairière le 11 juin. Et le 15 juillet, vous avez été nombreux à participer au repas puis à la soirée qui a suivi le feu d'artifice offert par la municipalité.
Pour 2023, la Foire à l'Igname est de retour dans le centre du village avec une brocante, une fête foraine et un marché artisanal. Nous avons besoin de bénévoles sur ces 3 jours !

Faites vous connaitre dès maintenant si vous avez un peu de temps à nous consacrer et contactez **Florence** au **06 49 61 85 01**.

L'équipe du comité des fêtes

Rendez-vous aussi le samedi 15 juillet 2023, au stade Daniel Margoil, pour une belle soirée en perspective…

SAPEURS-POMPIERS

Cette année 2022 comptait à la mi-octobre 213 interventions pour 196 l'an passé à la même date.

En 2021, 249 interventions ont été réalisées par un effectif de 12 sapeurs-pompiers. C'est encore une fois l'occasion de solliciter de nouvelles recrues car notre effectif est à ce jour de 10 sapeurs-pompiers (1 mutation et 1 cessation). Nous recherchons activement de nouveaux pompiers volontaires pour faire face à l'augmentation permanente d'activité. En 2023, nous continuerons de proposer des formations PSC1 (Premiers secours Civiques niveau 1) avec une participation financière de la municipalité (renseignements auprès de la mairie ou du chef de Centre).

Le 10 décembre 2022 a eu lieu notre Sainte Barbe. La cérémonie officielle, avec nos collègues de Chailles et Blois Sud, s'est tenue au centre de Chailles avec revue de matériels et de troupes en présence d'élus du département et de nos autorités.

Enfin, nous voulons vous remercier pour votre générosité lors de la distribution des calendriers qui a eu lieu en fin d'année.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2023.

Adjudant J. DOUARD, Président de l'amicale
Lieutenant Christian DOUARD, Chef de centre

N'hésitez pas à vous renseigner au chef de centre au 06 14 70 56 21 ou passez nous voir le samedi après-midi entre 15h30 à 17h30 au centre de secours si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier.

TENNIS DU GRAND CHAMBORD

Le Tennis du Grand Chambord a pour vocation de promouvoir et de développer la pratique du tennis sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Chambord.
Le Club a pour principaux objectifs de :

> Faciliter l'accès de jeunes à la pratique du tennis par le biais de son École de Tennis.
> Proposer une offre d'animations aux adhérents et à leur famille.
> Participer à des épreuves, compétitions ou manifestations sportives et en organiser.

Pour ce faire, le club dispose de 2 courts couverts à Huisseau-sur-Cosson, 2 courts extérieurs à Mont-Près-Chambord et 3 courts extérieurs à Saint-Claude-de-Diray. Il est ainsi en mesure de vous accueillir toute l'année pour pratiquer le tennis en loisir ou en compétition.
Nous participons à de nombreux championnats (vétéran, été, hiver) et nous intégrons avec plaisir les volontaires dans ces compétitions.

Notre école de tennis est ouverte aux enfants à partir de 4 ans sans limite d'âge ! Nous dispensons plus de 10 h de cours par semaine et la pratique du tennis est encadrée par un moniteur diplômé d'état selon des groupes de niveaux.

N'attendez pas, venez nous rejoindre et pratiquer le tennis dans une ambiance conviviale, adaptée aux souhaits et capacités de chacun.

Thierry Gourdon – Président
06 80 59 58 13
gourdonthierry@gmail.com

Adrien Griseau – Trésorier
06 48 28 48 70
adriengriseau@gmail.com

Patrick Mary – Secrétaire
06 40 74 49 33
patrickmary@hotmail.com

TENNIS GRAND CHAMBORD

https://club.fft.fr/tennisgrandchambord

@TGchambord

TEAM VÉLO SAINT-CLAUDE

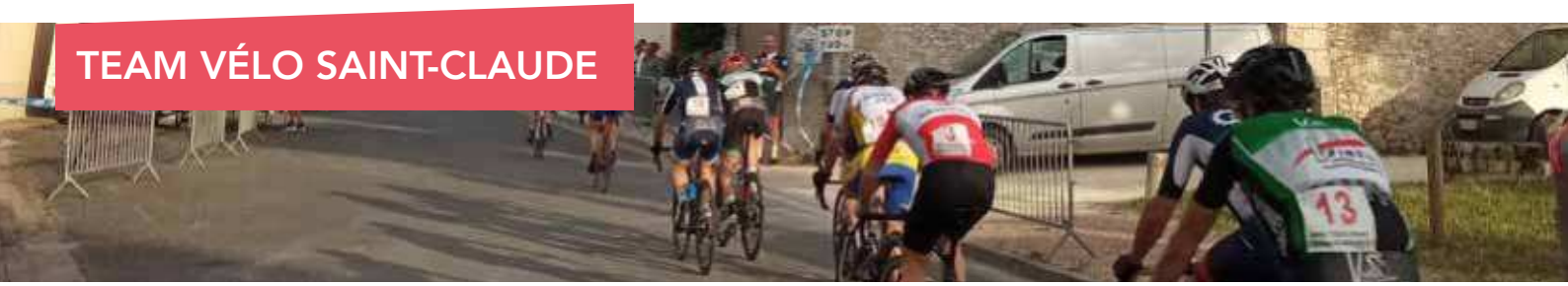

L'année 2022 fut celle du changement : le club a été renommé. Il s'appelle désormais Team Vélo Saint-Claude.

Suite à cela, un nouveau maillot verra bientôt le jour pour la saison 2023. Nous le porterons fièrement et espérons le voir présent sur les podiums des prochaines courses de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Il sera également porté lors de cyclosportive, et bien-sûr vous le verrez lors de l'annuel critérium de St Claude, le 23 juin 2023.
Nous espérons que, comme chaque année, vous serez nombreux sur le circuit pour nous voir et nous encourager. Des objets publicitaires pour les enfants seront distribués lors du passage de la voiture fermeuse. Il y aura un point restauration (frites/grillades/buvette) face à la ligne d'arrivée place de l'église.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles présents lors de cet événement. Ils sont nombreux à venir soutenir l'organisation, présents à chaque carrefour et sur la place de l'église. Leur présence est une obligation de la FFC.
La mairie et les sponsors nous apportent également une aide précieuse et nécessaire. Sans ce soutien, l'organisation serait impossible. Merci à eux !

Le Team Vélo Saint-Claude vous souhaite une très bonne année 2023.

Pour tout renseignement :
Stéphane LE GRANDVALET
06 51 97 77 01
team.velo.saint.claude@gmail.com

AUTOPASSION41

En 2022, 42 véhicules sont inscrits à l'association ainsi que des 2 roues.

Le 3 avril 2022, nous avons organisé notre 9ème Rallye du Cœur au profit de l'association « MARGAUX née pour briller ».
En mai, direction le circuit du Mans pour assister aux Classic Days sur 3 Jours.
En juin, nous prenions la route vers Lamotte-Beuvron pour exposer au festival GAZOLINE.
En juillet, de nouveau au circuit du Mans pour le Mans Classic où nous avons passé 3 jours.
Le 4 septembre a eu lieu notre 2ème Rallye des Copains, qui nous a amené du côté d'Orléans et la Sologne. Une semaine après, nous posions nos voitures à LUYNES (37) pour participer à un festival Américain, et tout cela dans la bonne humeur et la simplicité.

Venez nous rejoindre place des Mangottes à Saint-Claude-de-Diray le 2ème dimanche de chaque mois (de février à novembre). Il y a entre 80 et 100 véhicules exposés et c'est un succès ! Certains internautes sont venus faire des vidéos de notre rassemblement.

Nous prévoyons pour 2023 :

> Rassemblement mensuel le 2ème dimanche de chaque mois
> Le 4 mars, nous louons un bus pour aller à la 35ème Bourse de Reims
> Le 2 avril, 10ème Rallye du cœur
> Le 29 avril,Classic Days sur le circuit de Nevers Magny Cours
> En septembre, 3ème Rallye des copains
> En octobre, nous louons un bus pour aller au salon Automédon à Paris.

Et bien d'autres évènements que nous ne manquerons pas de vous faire partager sur la page Facebook Autopassion41 !

Pour les personnes souhaitant participer à nos déplacements en bus pour la bourse de Reims ou Automédon, merci de contacter Laurent ou Tony.

Nous profitons également de ce moment pour vous informer que, si vous connaissez un enfant en situation de handicap qui a besoin d'aide, les parents peuvent nous contacter. Notre association est faite aussi pour aider ceux qui en ont besoin !

Nous remercions la municipalité de Saint-Claude-de-Diray pour son soutien dans nos manifestations, et vous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches et amis, car il faut profiter des moments présents.

Laurent et Tony
info@autopassion41.fr
@autopassion41

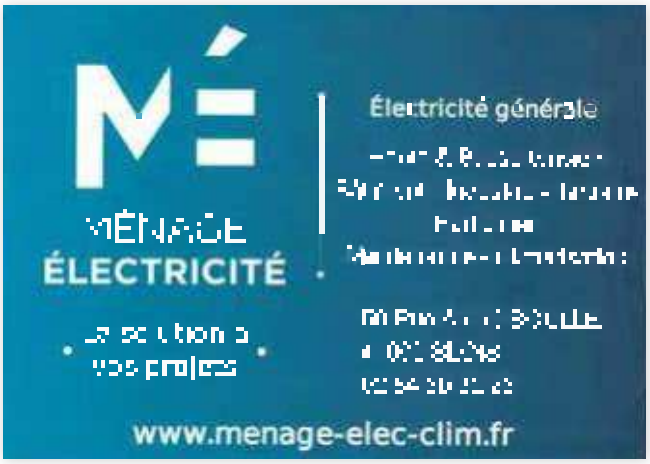

10E CHALLENGE CARPES

Lors de notre 10e « Challenge Carpes », qui se disputait les 8 et 9 octobre 2022, 15 personnes étaient en compétition amicale. La victoire est revenue à l'équipe n°1 menée par Jacky MORIN, avec 30 000 points.

AMICALE DES PÊCHEURS À LA LIGNE DE ST-CLAUDE-DE-DIRAY

Renouveau cette année avec **69 adhérents** au 11 octobre 2022. Nous avons laissé loin dans nos souvenirs les restrictions passées. Ces nouvelles adhésions sont principalement à l'actif de jeunes de Saint-Claude et de Montlivault.

Notre concours de pêche de septembre, comme d'habitude, s'est très bien passé. Notre organisation calquée sur celle de l'an dernier (à savoir, une seule manche et livraison des paniers repas sur les postes des concurrents) donne entière satisfaction et sera dorénavant la norme. Petit bémol : seulement 24 compétiteurs. La concurrence de compétitions de qualifications régionales ainsi qu'un autre concours à la même date nous ont enlevé une bonne dizaine de participants. Cette édition a été enlevée de belle manière par une dame, Michelle PARDESSUS, avec 6185 points.

Au printemps après le déversement de 90kg de truites, la fréquentation sur la Noue a bien perduré jusqu'à la fin de l'été. Le frai 2021 des carpes et des carassins ayant été substantiel, ces deux espèces représentent la majorité des prises de nos pêcheurs. Nous avons pu à certains moments observer des bancs impressionnants de ces poissons. A noter la baisse des effectifs de poissons-chats mais l'explosion du nombre de pseudo-rasboras.
Concernant l'empoissonnement automnal : au vu de l'état de sécheresse actuel et du niveau extrêmement bas de nos rivières, nous serons tributaires des arrêtés préfectoraux autorisant ou pas les pêches des étangs.

Dès que possible seront lâchés dans la Noue : brochets, gardons, tanches et black-bass.

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 17 décembre 2022.

**A tous et à toutes,
bonne et heureuse année 2023.
Halieutiquement vôtre.**

Le bureau et le conseil d'administration :

Président :
Roland MALLOCHET
Secrétaire :
Michel PRÉDAL
Secrétaire adjoint :
Frédéric DESGLAND
Trésorier :
Gabriel RENOTTON
Membres :
**Thierry MOREAU,
Marcel FLEURY, Stéphane GITTON,
Guy LAMBERT, Guy LEGENDRE**

Les cartes de l'Amicale donnant droit de pêcher dans la Noue, pourront être retirées auprès de :

- Épicerie de St-Claude, place des Mangottes, lors de l'Assemblée Générale,
- Au bord de l'eau, auprès de membres du Bureau.

CALENDRIER 2023

Concours de belote
Samedi 7 janvier

Ouverture de la truite sur la Noue
Date officielles inconnues à ce jour

Foire à l'igname
Le 15 et 16 avril
Nous y tiendrons un stand

Ouverture du carnassier
Samedi 29 avril

Concours de pêche
Dimanche 10 septembre
ouvert à tous
(restriction possible au public)

11e concours de pêche à la carpe en équipe
Les 7 et 8 octobre

Assemblée générale
Samedi 16 décembre

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE PAYS DE CHAMBORD/TANGHIN AU BURKINA FASO

Le 31 décembre 2021, à la place des traditionnels vœux, nous avons été informés du décès brutal de notre grand ami et référent Prosper BONKOUNGOU. Les mois qui ont suivi ont été difficiles pour les membres du conseil d'administration. Il fallait envisager la suite de l'association. De même il était nécessaire de laisser un peu de temps à sa famille et ses amis avant de consulter les dossiers en cours et de réfléchir à des solutions. Le Proviseur du lycée et le Directeur du collège nous ont informés qu'ils étaient prêts à nous aider si nous décidions de continuer.

Paul KABORÉ, qui nous a rendu visite à St-Claude en 2013 et avec qui je travaillais chaque année au Burkina, nous a proposé de prendre le relai. C'est un référent efficace et à l'écoute du village. Le premier problème a été de débloquer le compte bancaire à Ouagadougou.

Depuis juin nous pouvons reprendre nos activités avec deux urgences : réparer le socle du réservoir d'eau du lycée et gérer la fin de l'installation électrique du dernier bâtiment construit au lycée (la tranchée était restée ouverte).

L'association a pu transférer l'argent des parrainages pour la rentrée scolaire du 3 octobre 2022. Nous avons 101 jeunes parrainés (63 collégiens et 38 lycéens). Par nos actions en France nous pourrons continuer à aider les établissements scolaires et la cantine dans leur fonctionnement. Nous venons de recevoir les devis des besoins pour l'année scolaire.

Pour conclure, je pense ne rien vous apprendre en disant que le pays va mal, après deux coups d'état depuis janvier et des attentats dans le nord du pays. Nous devons être vigilants, mais c'est justement pour cela que les jeunes de Tanghin ont besoin de notre aide pour continuer à étudier. Nous pouvons également entretenir nos réalisations avec l'aide de notre référent.

Je remercie les parrains et les donateurs qui nous permettent de continuer notre mission à Tanghin.

paysdechambord.tanghin@gmail.com
www.paysdechambord-tanghin.over-blog.com

Contacts sur la commune de St-Claude-de-Diray :
Viviane BASTIN 06 88 09 77 86
Christian GAUTHIER 02 54 20 69 87
Dominique MARCHAIS 02 54 44 93 32

ACTIONS 2023

Le conseil d'administration vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2023 et vous espère très nombreux lors de notre prochaine randonnée à Saint-Claude.

Randonnées pédestres
dimanche 29 janvier
à Saint-Claude de Diray

dimanche 11 juin
à la Ferté St Cyr

dimanche 22 octobre
à Saint-Laurent/Nouan

Soirée choucroute
le 11 mars *à Huisseau sur Cosson*

PARRAINAGE

Pour l'année scolaire
adhésion à l'association : 10 €
parrainage d'un collégien : 50 €
parrainage d'un lycéen : 80 €

LE SECRET de Matthieu SAVIGNAC (Grand prix du Théâtre 2014) fut notre actualité en 2021 mais également en 2022.

LE PROJET 2023

Nous sommes à la recherche de plusieurs textes avec de plus petites distributions afin de faciliter les disponibilités. Déjà quelques pistes en vue mais rien n'est encore défini. Affaire à suivre…

LA COMPAGNIE DU CHÊNE SACRÉ

Quatre rendez-vous ont eu lieu :

> 15 janvier au CARROIR La Chaussée-Saint-Victor
> 22 et 23 janvier LE PETIT THÉÂTRE DU POUTYL à Olivet
> 27 mars LA QUINIÈRE de Blois dans le cadre de FESTHEA

Cependant l'aventure n'est pas terminée avec cette pièce puisque nous avons décidé de retravailler ce texte avec un metteur en scène extérieur à la Compagnie. Notre souhait étant de participer à des festivals.

Il y a un autre sujet sur lequel toute notre attention s'est concentrée depuis plus d'un an. Treize comédiens sur scène, seize personnages pour L'AVARE. Première pièce écrite en prose de MOLIÈRE, l'apprentissage du texte n'en a été que plus difficile. Un grand classique…mais version « Chêne Sacré ». De la poésie, des situations comiques, des costumes hauts en couleur. Pas moins de cinq couturiers(es) ont fait un travail sur mesure.
Bref un Molière qui décoiffe… Un défi de taille pour nous tous.

6 – 7 – 8 mai 2023 : RENCONTRES RÉGIONALES DE THÉÂTRE AMATEUR DE LA RÉGION CENTRE

La Compagnie du Chêne Sacré sous l'égide de la FNCTA (Fédération Nationale de Théâtre et d'Animation), organise ces rencontres à Saint-Claude-de-Diray. Pas moins d'une dizaine de pièces de différents répertoires seront présentées par des troupes de la Région Centre en alternance dans les salles « la Clairière » et « la République ». Nous espérons un public nombreux pour cet évènement particulier sous le signe de la convivialité.

En attendant, la compagnie du Chêne Sacré se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2023.

Marilyne MARGUERAY,
Présidente de la compagnie du Chêne Sacré
06 86 73 57 81

biscuiterie de Chambord
le palet solognot

oxilia-info
Intégration solution Odoo - Développement WinDev
CRM, devis, factures, comptabilité, achats, stocks, production, fabrication, employés…
www.oxilia-info.fr
06 03 94 32 01 //// 41350 St-Claude-de-Diray

CASC

LE CYCLOTOURISME C'EST QUOI ?

Le mot cyclotourisme est connu de tous mais de nombreuses personnes ne savent pas bien ce qu'il veut dire et se trompent souvent dans son interprétation. Le cyclotourisme, c'est faire du vélo dans un but non utilitaire et sans esprit de compétition.
La pratique du cyclotourisme est donc très diverse, de la petite balade de quelques kilomètres aux grands brevets « longue distance » (exemple Paris Brest Paris 1200 km à effectuer en moins de 90 heures), rassurez-vous il y a plein d'intermédiaires !

Le cyclotourisme, un sport santé, permet la création d'un lien social, la prévention santé par l'activité physique régulière et modérée (facteur d'équilibre), l'amélioration de la fonction pulmonaire, la découverte de nouveaux horizons à la seule énergie de nos jambes (mais les vélos à assistance électrique sont aussi les bienvenus).

La première semaine de juillet, le CASC est parti sur les routes de Bretagne entre Vannes et Redon. Nous avons pu découvrir, entre autres, le village classé de Rochefort en Terre.

Le cyclotourisme crée du lien. Pour l'affirmer le CASC s'est doté du même coupe-vent aux couleurs vives (pour notre sécurité et pour être vus des automobilistes). De plus, si vous regardez de plus près, nous portons le logo de la commune de Saint-Claude-de-Diray.

N'hésitez pas, venez nous retrouver ! Les sorties se font le mardi, jeudi et dimanche.

06 52 27 69 29 Michel PAVY
06 10 70 85 19 Philippe DESNIES
06 05 05 76 57 Sylvie BONNIN

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association a besoin de bénévoles pour exister et fonctionner. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous sommes tous des parents qui voulons profiter avec nos enfants : même si vous êtes peu disponibles, toute aide est la bienvenue ! Chacun a sa place dans notre association au gré de ses envies et de ses disponibilités. Tout le monde peut apporter ses idées, ses suggestions, sans pour autant être membre du bureau. La bonne ambiance est garantie…

Au sein des écoles, l'APE a pour but d'assurer la participation au financement des sorties scolaires et animations diverses. Elle propose diverses actions tout au long de l'année pour permettre aux enfants de faire de nombreuses activités : marché de Noël, carnaval, chasse aux œufs et la très attendue fête de fin d'année.

Les enfants vont à l'école pour apprendre et aussi pour passer de bons moments qui resteront gravés dans leur mémoire. Sans votre participation, ces bons moments ne seront plus réalisables.

N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ-NOUS !

apestclaude@gmail.com

@apestclaude

BSC
BEAUCE SOLOGNE CONSTRUCTION

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE & VINEUIL / ST-CLAUDE-DE-DIRAY

HARMONIE ST-CLAUDE - VINEUIL

2021-2022 fut pour les élèves de l'école de musique et les musicien.ne.s de l'orchestre une reprise progressive des activités en mode normal. Cependant, en conformité avec les différents décrets, la pratique musicale de l'orchestre ainsi que les auditions/concerts soumis au pass sanitaire furent plus impactés que les activités d'enseignement de l'école de musique. **Malgré tout, des auditions et concerts ont pu être organisés sur l'année scolaire 2021-22 :**

8 CONCERTS / AUBADES

> Master class et récital d'Anthony Galinier, soliste à l'Opéra de Paris | 18 décembre 2021
> Annulation du concert de la nouvelle année en raison de la vague Covid | 23 janvier
> Concert de l'harmonie en l'église de Villerbon | 5 mars
> Report du concert de la nouvelle année à la salle des fêtes de Vineuil | 26 mars
> Concert de la classe d'orchestreà la salle Bel Air des Montils | 3 avril
> Aubade des classes instrumentales lors de l'inauguration de la Clairière à St-Claude | 11 juin
> Concert de la classe d'orchestre et de l'harmonie lors de la fête de la musique à Vineuil | 18 juin
> Concert de fin d'année de l'école de musique à la Clairière de St-Claude | 22 juin

9 AUDITIONS

> Conte musical par la classe de flûtes traversières à l'école de musique | 25 novembre 2021
> Audition de clarinettes à Tri'Postale de Vineuil | 1er décembre 2021
> Audition transversale à l'école de musique | 11 décembre 2021
> Audition de saxophones à l'école de musique | 20 janvier
> Audition commune clarinettes et percussions à l'école de musique | 2 février
> Audition de percussions à l'école de musique | 26 février
> Audition « petites mains » et des classes d'éveil à la salle des fêtes de St-Claude | 1er avril
> Audition cuivres et saxophones à l'école de musique | 2 avril
> Audition de flûtes traversières à l'école de musique | 9 juin

5 SERVICES

> Interventions des enseignants au sein de l'école primaire de St-Claude | 6 septembre 2021
> Portes ouvertes de l'école de musique avec découverte, essais gratuits des instruments | 8 septembre 2021
> Services commémoratifs sur St-Claude et Vineuil par l'harmonie 11 novembre 2021
> Participation de l'ensemble de clarinettes aux vœux du Maire de Vineuil | 15 décembre
> Services commémoratifs sur St-Claude et Vineuil par l'harmonie 8 mai

Afin d'assurer l'ensemble de ces prestations, un travail de fond est effectué chaque semaine par les 13 enseignants de l'école de musique à travers une formation complète regroupant la Formation Musicale (solfège), le cours d'instrument et les pratiques collectives : classe d'orchestre, orchestre St-Claude - Vineuil, ensembles instrumentaux…

Plus de 97 heures d'enseignement hebdomadaires sont dispensées à l'école de musique pour accueillir 140 élèves en proposant à la fois un éveil musical dès l'âge de 5 ans comme les cours d'instrument suivants : Hautbois, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette-Cornet, Trombone, Tuba, Batterie-Jazz, Percussions.

Les habitants de St-Claude bénéficient du tarif « Agglopolys » grâce à la participation financière de la Communauté de Communes du Grand Chambord. Quant à l'orchestre St-Claude-Vineuil, il est composé de 36 élèves de l'école de musique sur les 47 musiciens et constitue une pratique collective. L'ensemble des musiciens se réunit tous les vendredis en période scolaire de 20h à 22h.

ecoledemusique.vineuil@gmail.com
06 30 62 91 24
Mickael BOISSET, Directeur

Notez dès à présent les prochains concerts de la saison 2023

> **Dimanche 22 janvier** à **16h** | Entrée : 5 €
Concert de la nouvelle année de l'harmonie St-Claude – Vineuil à la salle des fêtes de Vineuil

> **Samedi 1er avril** à **20h30** | Entrée gratuite
Concert Jazz avec le Big Band Paul Louis Courrier de Tours et les élèves de l'école de musique à La Clairière de St-Claude

> **Dimanche 2 avril** à **16h** | Entrée gratuite
Concert de printemps avec la classe d'orchestre de l'école de musique et l'harmonie St-Claude – Vineuil à La Clairière de St-Claude

VIE INTER-COMMUNALE

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CENTRE AQUATIQUE DU GRAND CHAMBORD

Le centre aquatique du Grand Chambord permet aux habitants du territoire de bénéficier de tarifs avantageux 5,25 € - 4,10 € (étudiants/- 16 ans) - gratuite (- 3 ans)

De nombreuses activités sont proposées. Renseignez-vous sur le site :
www.centreaquatique-grandchambord.com
02 54 33 52 60
chambord@vert-marine.com

CARTE CHAMBORD PRIVILÈGE

Un accès privilégié au Domaine national de Chambord pour les habitants du Grand Chambord !

Pour tous les habitants de la Communauté de communes du Grand Chambord, une carte de fidélité, nominative et personnelle, valable un an, permet au porteur d'avoir accès aux offres suivantes :

- Entrée gratuite et illimitée au château et aux Jardins
- Tarif réduit jusqu'à cinq accompagnants
- Parking gratuit
- Tarif réduit sur les visites du château et en forêt, les activités culturelles et équestres
- Remise de 5 % à la boutique et aux points de restauration du château

Tarif : 15 € *(valable douze mois à partir de la date d'achat)*

Un justificatif de domicile sera exigé au moment de l'achat de la carte. Une pièce d'identité devra être présentée au contrôle lors des visites à Chambord (à retirer aux billeteries du chatêau).

Vous n'avez pas encore votre carte Chambord Privilège ? N'attendez plus !

BAIGNADE NATURELLE DE MONT-PRÈS-CHAMBORD

Située en bordure d'un espace naturel planté d'un verger conservatoire sur la commune de Mont-près-Chambord, au lieu-dit Les prés de la Fontaine, la baignade naturelle du Grand Chambord s'insère sur 1,5 hectares dans un espace dédié aux loisirs natures (espaces de jeux de plein air, promenades, pique-nique…). Sa particularité est directement liée à son fonctionnement et au processus biologique de traitement de l'eau, qui lui confère de grandes performances environnementales et une belle intégration paysagère. La baignade naturelle du Grand Chambord est donc une piscine 100% écolo ! Venez passer un agréable moment qui vous laissera un souvenir durable !

Pour les horaires, tarifs et programmation culturelle

www.baignadenaturelle-grandchambord.fr
baignade.naturelle@grandchambord.fr
02 54 79 01 81

ETABLISSEMENTS molet

CHARPENTE
COUVERTURE
BARDAGE

46-48 route de Chambord
41350 Saint-Gervais-la Forêt
Tél : 02 54 42 84 88

Mail : molet@wanadoo.fr - www.molet.charpente-couverture.com

L'Entre Pros
ESPACE
DE TRAVAIL PARTAGÉ

Location de bureaux et salle de réunion
ZA des Tabardières - 41350 St-Claude-de-Diray
Location à l'heure, demi-journée, journée, mois,...
Contact : sci.g2c41@gmail.com – 06 03 94 32 01

Production de légumes Bio.
Les Jardins de Sandra

Vente directe à la ferme le jeudi de 16h30 à 19h.
Vous pouvez également confectionner vos paniers en ligne sur le site lesjardinsdesandra.socleo.org et récupérer votre panier dans différents points de collecte.
Suivez la vie des jardins sur Facebook et Instagram.

La Ferme des PiouPioux
Élevés 100% plein air

Cette viande est douce persillée et maturée à point.
La ferme vous propose de l'agneau, du boeuf angus, des poulets et des oeufs.
Pour réserver, contacter Christophe PIOU au 06.80.31.16.12 ou au 06.36.37.10.84

GUIDE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le syndicat ValEco

Val-ECO est le syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois ainsi que d'Amboise et Vendôme.
Il gère la collecte en porte à porte des ordures ménageres, la collecte selective (points de tri), quatre déchetteries et le traitement des déchets Val-ECO pour les communes de Montlivault, Saint-Claude-de-Diray, Huissau-sur-Cosson, Mont-près-Chambord, Bracieux et Tour-en-Sologne.

Pour toute question concernant la collecte :
5 rue de la Vallée Maillard, 41000 Blois
02 54 74 62 53 / valeco41@valeco41.fr

FAQ

Peut-on mettre les jouets en plastique cassés dans le bac jaune ?

Non ! Un jouet n'est pas un emballage donc il n'a pas sa place dans le bac jaune, même s'il est en plastique. Si le jouet est cassé et qu'il ne peut pas être réparé, vous devez le mettre dans votre bac d'ordures ménagères, ou en déchèterie.
Attention, si le jouet fonctionne à piles ou à batterie, il ne peut pas être jeté à la poubelle. Vous devez le déposer en déchèterie. Les piles sont bien évidemment à déposer dans une borne à piles.

Puis-je mettre les capsules de café dans le bac jaune ?

Oui ! Avec les nouvelles consignes, les capsules de café en plastique ou en aluminium Nespresso ou Dolce Gusto sont acceptées dans le bac jaune. Pas besoin de les vider ! En revanche, les dosettes de café en papier filtre pour les machines Senseo ne vont pas dans le bac jaune, mais sont compostables.

Dois-je laver mes emballages avant de les mettre dans mon bac jaune ?

Non ! Les centres de tri capables de trier tous les nouveaux déchets sont à la pointe de la technologie avec des chaines de tri complètement automatisées. Il n'y a plus de contact humain avec ces déchets, donc même s'ils sont sales, cela ne gêne pas le process de tri ou de recyclage. Il faut juste que les emballages soient vides.

Puis-je mettre des essuie-tout dans le bac jaune ?

Les essuie-tout usagés doivent être jetés dans le bac d'ordures ménagères. Ils appartiennent à la famille des déchets d'hygiène tout comme les mouchoirs, les lingettes, les masques, les cotons ou les cotons-tiges.

MÉMO DU TRI

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

JE METS LE TOUT EN VRAC ET NON IMBRIQUÉ DANS MON BAC JAUNE

Bidons, flacons
et bouteilles en plastiques

Tous les emballages
en carton

Barquettes, conserves,
aérosols, canettes

Tous les papiers

NOUVEAU

Pots, barquettes, films,
sacs, sachets, tubes...

EMBALLAGES VOLUMINEUX

Grands cartons bruns et polystyrène

> J'apporte en déchèterie

COLLECTE DU VERRE

En apport volontaire dans les colonnes de tri dédiées : place de la Mairie, rue des Sentes, place de la Bonne Dame.

LES ORDURES MÉNAGERES

Mouchoirs, lingettes, masques, coton ou coton-tiges, restes alimentaires non compostables…

INFO

Les colonnes aériennes place du 8 mai 1945 et à côté de la station d'épuration seront supprimées à partir du 1er janvier 2023.

COMPOSTABLES

Le saviez-vous ?
Les déchets organiques représentent 1/3 du poids de la poubelle d'un foyer.
Le compostage permet de réduire la quantité de déchets incinérés !

Vous pouvez acheter auprès de VALECO des composteurs en bois au tarif de 20 € pour 300L et 26 € pour 600L.
Pour commander un composteur, rendez-vous sur **www.valeco.fr**

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

TRIEZ VOS DÉCHETS POUR LES VALORISER À DOMICILE !

Déchets acceptés — **Déchets interdits**

Déchets de jardin

- Tontes de pelouse (en petite quantité)
- Tailles de haies coupées ou broyées
- Feuilles mortes et plantes fanées
- Plantes malades
- Mauvaises herbes montées en graines

Déchets de cuisine

- Épluchures de légumes et de fruits (dont agrumes, mélangés à d'autres déchets)
- Marc de café et filtres, thé
- Coquilles d'œuf broyées
- Restes de repas (riz, pâtes)
- Graisses et huiles
- Viande et os
- Poisson
- Produits laitiers

Déchets ménagers non alimentaires

- Essuie-tout, carton ondulé
- Sciure, broyat de bois non traité
- Cendre de bois refroidie
- Papier de couleur ou glacé
- Cendre de barbecue
- Déchets d'animaux domestiques, litières d'animaux de compagnie
- Plastique, caoutchouc, métaux, verre, sacs d'aspirateur

APPLICATION MES DÉCHETS VALECO

Disponible sur Google Play — Disponible sur App Store

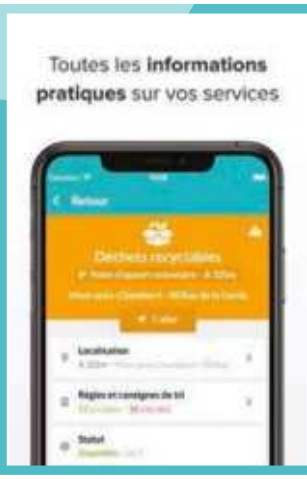

Cette application recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets : planning de collecte, horaires et infos pratiques sur les déchèteries, consignes de tri etc…

Vous pouvez recevoir des notifications de rappel de sortie de vos bacs, d'alertes en cas de modification sur la tournée de collecte, et même des conseils, trucs ou astuces pour réduire vos déchets !

Plus d'informations sur **valeco41.fr / 02 54 74 62 53**
valeco41@valeco41.fr

@valeco41

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1E SEMESTRE 2023

01 JANVIER

Vendredi 6 | 18h
Assemblée générale Au Monde du Livre
Samedi 7 | 13h
Concours de belote
de l'Amicale des pêcheurs
Samedi 14 | 14h
Galette des rois
par l'Amicale du Temps Passé
Samedi 21 | 18h
Vœux du Maire
Dimanche 22 | 16h ST-CLAUDE
Concert de la nouvelle année de
l'Harmonie St Claude-Vineuil (Vineuil)
Vendredi 27 | 15h-19h
Collecte de sang
Dimanche 29 | 7h-10h
Randonnée pédestre par Pays de
Chambord-Tanghin

02 FÉVRIER

Dimanche 18 | 14h
Après-midi crêpes
par l'Amicale du Temps Passé
Dimanche 26 | toute la journée
Brocante de livres
par l'association Au Monde du Livre

03 MARS

Vendredi 3 | 17h30
Cours costumé sur le thème du carnaval
par Magic Dance
Samedi 4
17h-21h30 Carnaval par l'APE
20h30 Concert de rock
avec le groupe Apple Juice
4h-23h30 35ème Bourse de Reims ST-CLAUDE
par Autopassion 41
Dimanche 5 | 8h30
Comptage des perdrix
par la Société de chasse
Samedi 18 | 14h
Assemblée générale
Amicale du Temps Passé
Samedi 25 | 9h-12h
Collecte des bouchons

04 AVRIL

Samedi 1 | 20h30
Concert thématique jazz par l'école
de musique Vineuil St-Claude et le
Big Band de Tours
ST-CLAUDE **Dimanche 2**
8h30-17h30 10ème Rallye du cœur
par Autopassion 41
16h Concert des orchestres par la
classe d'orchestre et l'harmonie
Saint-Claude/Vineuil
Samedi 8 | 15h-18h
Chasse aux œufs par l'APE
ST-CLAUDE **Dimanche 15 | toute la journée**
Foire à l'igname
par le Comité des Fêtes
ST-CLAUDE **Vendredi 21 | 17h**
Comptage des faisans par la
Société de Chasse
Dimanche 23 | 7h
Randonnée cyclotourisme CASC

05 MAI

Vendredi 5
Samedi 5
Dimanche 7
Rencontres régionales de théâtres
amateurs
Samedi 13 | toute la journée
Répétitions tournage vidéo et
ventes de places pour le gala par
Magic Dance

06 JUIN

Dimanche 4 | 12h ST-CLAUDE
Méchoui de la Fraternelle de Morest
Samedi 10 | 12h
Repas de l'Amicale
des anciens élèves de Saint-Claude
Dimanche 11
toute la journée Eté littéraire ST-CLAUDE
par Au monde du livre
7h-10h Randonnée pédestre par Pays de ST-CLAUDE
Chambord-Tanghin (La Ferté-saint-Cyr)
Vendredi 16 | toute la journée
Répétitions générales Magic Dance
Samedi 17 | 20h
Gala annuel Magic Dance
Dimanche 18
10h45 Apéritif-concert Fête de la musique ST-CLAUDE
par l'Harmonie Saint-Claude/Vineuil
14h30 Gala annuel Magic Dance
Vendredi 23
15h-19h Collecte de sang
18h Vente de costumes par Magic Dance
18h-22h Critérium ST-CLAUDE
par Team Vélo Saint Claude
Samedi 24 | 11h-18h
Fête de fin d'année par l'APE

Salle La Clairière — *Mairie* — *Ateliers municipaux*
Salle l'Annexe — *Salle La Grange* — ST-CLAUDE *Autre lieu sur la commune*
Salle La République — *Stade Daniel MARGOIL* — ST-CLAUDE *Hors commune*

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2E SEMESTRE 2023

07 JUILLET

JUILLET

Samedi 15
19h Repas et bal par le Comité des Fêtes
23h Feu d'artifice

08 AOUT

AOÛT

Dimanche 20 | **toute la journée** ST-CLAUDE
Fête de la Moisson
par la Fraternelle de Morest

09 SEPTEMBRE

SEPTEMBRE

Vendredi 1 | **16h30-19h**
Inscriptions à la gymnastique volontaire
Vendredi 8 | **18h**
Assemblée générale
et inscriptions de Magic Dance
Samedi 9 | **9h-12h**
Collecte des bouchons
ST-CLAUDE **Dimanche 10** | **8h**
Concours de pêche par l'Amicale des pêcheurs
Vendredi 15 | **18h30**
Assemblée générale de l'APE
Samedi 23 | **toute la journée**
Rentrée littéraire par Au Monde du Livre

10 OCTOBRE

OCTOBRE

Dimanche 8 | **8h-18h**
Bourse aux jouets
et vêtements de l'APE
Vendredi 13 | **15h-19h**
Collecte de Sang
Samedi 14 | **20h30**
Dimanche 15 | **20h30**
Vendredi 20 | **20h30**
Samedi 21 | **20h30**
Représentations théâtrales
Compagnie du Chêne Sacré
Dimanche 22 | **7h-10h** ~~ST-CLAUDE~~
Randonnée pédestre par Pays de Chambord-Tanghin (Saint-Laurent-Nouan)
Vendredi 27 | **20h30**
Samedi 28 | **20h30**
Représentations théâtrales
Compagnie du Chêne Sacré

11 NOVEMBRE

NOVEMBRE

Dimanche 5 | **12h**
Repas d'automne
de l'Amicale du Temps Passé
Dimanche 12 | **14h-18h**
Loto organisé par l'APE et Magic Dance
Vendredi 17 | **19h**
Assemblée générale
de la Gymnastique volontaire
Dimanche 19 | **14h30**
Goûter des Aînés par le CCAS
Samedi 25 | **17h**
Spectacle de magie par Maxime MINERBE

12 DÉCEMBRE

DÉCEMBRE

Samedi 9
14h Assemblée générale
Amicale des pêcheurs
18h Concert de l'école de musique
Harmonie Saint-Claude/Vineuil
Dimanche 10 | **toute la journée** ST-CLAUDE
Marché de Noël
par Au Monde du Livre

Ce calendrier est élaboré d'après les données que les associations ont bien voulu nous fournir. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées en cours d'année.

- *Salle La Clairière*
- *Salle l'Annexe*
- *Salle La République*
- *Mairie*
- *Salle La Grange*
- *Stade Daniel MARGOIL*
- *Ateliers municipaux*
- ST-CLAUDE *Autre lieu sur la commune*
- ~~ST-CLAUDE~~ *Hors commune*